

CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE

Clauses et conditions auxquelles sera adjugé à l'Audience du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON, au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri, sur SAISIE IMMOBILIERE, au plus offrant et dernier enchérisseur :

VENTE EN UN SEUL LOT

1° Dans un ensemble immobilier en Copropriété situé sur la Commune de COLLOBRIERES, Place de la République cadastré AC N° 265 le lot N° 3

2° Dans un ensemble immobilier en Copropriété situé sur la Commune de COLLOBRIERES, Place de la République cadastré AC N° 268 les lots N° 1-3-4-5..

3° Une Maison à usage d'habitation élevée de deux étages dont le RDC et le 1^{er} étage sont loués à usage commercial et le 2^{ème} à usage d'habitation, sise sur la Commune de COLLOBRIERES, Place de la République cadastrée AC N° 266

MISE A PRIX

CENT MILLE EUROS 100 000,00 Euros

QUALITES DES PARTIES

La présente vente est poursuivie à la requête de :

La Société MCS ET ASSOCIES, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au RCS DE PARIS sous le N° B 334 537 206 ayant son siège social à PARIS (75020) 256 Bis rue des Pyrénées, prise en la personne de son représentant légal en exercice, dûment habilité, domicilié en cette qualité audit siège social, venant aux droits de la Société dénommée « CHE BANCA ! SPA » anciennement dénommée MICOS BANCA, en vertu d'une convention de cession de créances en date du 21 Février 2019.

Ayant pour Avocat constitué Maître Laurent CHOUETTE – Associé de Maître Frédéric PEYSSON et Maître Sophie CAIS – Elisabeth RECOTILLET au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 TOULON 267 Boulevard Charles BARNIER, Résidence le Kallisté.

A l'encontre de :

Madame Carole Roselyne Martine BERENGUIER, née à SISTERON le 15 Février 1966, de nationalité française, demeurant et domiciliée 6 Place de la République, 83610 COLLOBRIERES (Var).

PARTIE SAISIE

PROCEDURE

La présente vente est poursuivie en vertu de :

-La copie exécutoire d'un Acte Authentique reçu le 26 Mars 2009 par Maître Stéphane BOYER, Notaire Associé contenant prêt par la Société CHE BANCA ! SPA à Madame Carole BERENGUIER

-D'une Hypothèque Conventionnelle publiée au 2^{ème} Bureau des Hypothèques de TOULON le 30 Avril 2009 Vol 2009 V N° 1201 et Bordereau Rectificatif publié le 9 Juin 2009 Vol 2009 V N° 1538.

-De la déchéance du terme constatée suivant lettre recommandée du 2 Février 2021 faisant suite à une mise en demeure restée infructueuse adressée le 30 Novembre 2020 à Madame Carole BERENGUIER suivant lettre recommandée avec accusé de réception.

-D'un Commandement de Payer valant Saisie délivré le 14 Septembre 2022 par le Ministère de la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE, Huissier de Justice à TOULON.

Que le Commandement de Payer valant Saisie délivré le 14 Septembre 2022 a été publié au Service de la Publication Foncière 2 de TOULON (Var) le 19 Octobre 2022 Volume 2022 S n° 00085

POUR AVOIR PAIEMENT DE LA SOMME SAUF MEMOIRE DE QUATRE VINGT UN MILLE DEUX CENT ONZE EUROS ET VINGT ET UN CENTIMES SAUF MEMOIRE (81 211,21 €) arrêtée au 8 Juillet 2022 se décomposant comme suit :

1-Capital restant dû au 04/02/2021.....	39 969,10 €
2 - Echéances impayées au 05/01/2021.....	42 111,96 €
3- Intérêts et Agios.....	1 630,15 €
4 – Versements Débiteur.....	- 2 500,00 €
5 -Intérêts de retard au taux de 1,40 % à compter du 9/07/2022.....	MEMOIRE
6-Frais	MEMOIRE
TOTAL SAUF MEMOIRE.....	81 211,21 €

Sans préjudice et sous réserve de tous autres dus, droits et actions quelconques.

DESIGNATION DES BIENS & DROITS IMMOBILIERS

Telle qu'elle résulte du Commandement de Payer valant saisie sus énoncé et encore d'un Procès-Verbal Descriptif établi le 7 Octobre 2022 par Maître Amaury VERNANGE Huissier de Justice à TOULON (Var) - et dont une expédition est littéralement annexée aux présentes.

1° Dans un ensemble immobilier en Copropriété situé sur la Commune de COLLOBRIERES, Place de la République **anciennement cadastré Section AB N° 766 et désormais AC N° 265 le lot N° 3**

Règlement de Copropriété et Etat Descriptif de Division reçus le 14 Décembre 1984 par Maître PELLOUX, Notaire à LE LAVANDOU (Var), et publiés au 2^{ème} bureau des Hypothèques de TOULON le 14 Décembre 1984 Volume 6404 N° 02

2° Dans un ensemble immobilier en Copropriété situé sur la Commune de COLLOBRIERES, Place de la République **anciennement cadastré Section AB N° 767 les lots N° 1-3-4-5 désormais cadastré AC N° 268.**

Règlement de Copropriété et Etat Descriptif de Division reçus le 22 Juin 2007 par Maître PELLOUX, Notaire à LE LAVANDOU (Var), et publiés au 2^{ème} bureau des Hypothèques de TOULON le 17 Août 2007 Volume 2007 P N° 7592

3° Une Maison à usage d'habitation élevée de deux étages dont le RDC et le 1^{er} étage sont loués à usage commercial et le 2^{ème} à usage d'habitation, sise sur la Commune de COLLOBRIERES, Place de la République **anciennement cadastrée Section AB N° 737 et désormais cadastrée AC N° 266**

Le bien est composé de lots situés dans le bâti principal (AC 268) et dans deux bâtis mitoyens (AC 265 et AC 266)

L'accès s'effectue par le bâtiment principal AC 268

Les connexions entre les différents bâtis étant anciennes, il ne pourra être défini avec certitude les différents bâtis entre eux.

MAISON PRINCIPALE ET BATIS MITOYENS AC 268, AC 265 et AC 266

L'accès à la maison principale s'effectue par une porte pleine en bois enduite d'une peinture de couleur blanche en état d'usage moyen avec imposte vitré en partie haute.

Première pièce à droite un WC de 2,43 m²

Deuxième pièce à droite une cuisine de 21,16 m²

Pièce Aveugle de 8,64 m², l'accès de la pièce s'effectue par une baie libre,

Un Bar de 25,03 m², la pièce est équipée d'une unité de climatisation

PREMIER ETAGE

L'accès à l'escalier s'effectue par une porte vitrée enduite d'une peinture de couleur blanche, l'accès à l'étage s'effectue par un escalier maçonné.

Les marches de l'escalier sont recouvertes d'un carrelage d'aspect terre cuite.

Palier du 1^{er} étage de 1,68 m², le sol du palier est recouvert d'un carrelage d'aspect terre cuite,

Pièce du Premier Etage 33,02 m²

L'accès s'effectue par une porte vitrée le sol est recouvert de carrelage

La pièce est équipée de deux radiateurs de chauffage central et d'une unité de climatisation intérieure

Pièce en continuité en partie droite de 15,17 m², l'accès de cette pièce s'effectue par une baie libre, la pièce est équipée d'un radiateur de chauffage central

Sanitaires de 3,52 m², l'accès s'effectue par une porte pleine en bois de facture ancienne, les sanitaires sont composés d'un espace lavabo et d'un espace WC

Deuxième pièce en continuité en partie droite de 6,10 m², l'accès à la pièce s'effectue par une porte pleine post formée à l'état brut, de facture récente en état d'usage moyen

Pièce en continuité en partie gauche de 23,70 m², l'accès s'effectue par une baie libre,

DEUXIEME ETAGE

L'accès à l'escalier s'effectue par une porte en bois

L'accès au deuxième étage s'effectue par un escalier partiellement maçonné,

Pièce principale de 36,49 m², le sol est recouvert un parquet stratifié de facture semi-récente en état d'usage moyen et d'une zone maçonnée en périphérie d'un poêle à bois.

Le Balcon

La pièce est agrémentée par un balcon partiellement filant, le sol du balcon est recouvert d'une moquette de couleur verte.

MEZZANINE de 4,68 m²

L'accès à la mezzanine s'effectue par un escalier en bois sans contremarche, dont les marches sont composées de lattes de bois enduites d'un verni teinté foncé.

COMPOSITION

FACADES :

Les façades sont revêtues d'un enduit de couleur ocre et crème en bon état

ENVIRONNEMENT :

Le bien est situé dans le centre de COLLOBRIERES et permet un accès aux différents services publics et commerces qu'offre le village.

Les biens environnants sont composés d'immeubles ou de maisons de ville.

MESURAGE DES PIECES

REZ DE CHAUSSEE

Couloir de dégagement.....	5,68 m2
Première pièce à droite WC.....	2,43 m2
Deuxième pièce à droite Cuisine.....	21,16 m2
Pièce Aveugle.....	8,64 m2
Bar :.....	25,03 m2

PREMIER ETAGE

Palier	1,68 m2
Pièce 1 ^{er} Etage.....	33,02 m2
Pièce en continuité en partie droite.....	15,17 m2
Sanitaires :.....	3,52 m2
Deuxième pièce en continuité en partie droite.....	6,10 m2
Pièce en continuité en partie gauche.....	23,70 m2

DEUXIEME ETAGE

Pièce Principale avec bar aménagé	36,49 m2
Couloir de dégagement à droite.....	2,39 m2
WC	1,46 m2
Salle de bains.....	5,41 m2
Pièce à gauche.....	15,84 m2
Couloir de dégagement à gauche du bar aménagé.....	1,17 m2
Pièce à gauche	11,20 m2
Pièce à droite.....	15,86 m2
Première Pièce	34,98 m2
Pièce en continuité.....	11,58 m2

MEZZANINE

Mezzanine.....	4,68 m2
Pièce mansardée.....	26,04 m2

TOTAL GENERAL..... **313,23 m2**

ORIGINE DE PROPRIETE

Madame Carole Roselyne Martine BERENGUIER étant propriétaire desdits biens en vertu de :

Une Attestation Immobilière reçue par Maître PELLOUX, Notaire à LE LAVANDOU le 18 Novembre 2003 et publiée au 2^{ème} bureau des Hypothèques de TOULON, le 16 Décembre 2003 Volume 2003 P N° 12513.

Un acte de donation partage reçu par Maître PELLOUX, Notaire à LE LAVANDOU le 27 Janvier 2004 et publié au 2^{ème} bureau des Hypothèques de TOULON le 2 Mars 2004, Volume 2004 P N° 2362.

MODE D'OCCUPATION

Le bien est déclaré être occupé au rez-de-chaussée et au premier étage par un locataire selon bail commercial pour l'exploitation d'un restaurant.

Le loyer déclaré est de 0 €, le bail n'a pas été communiqué malgré plusieurs demandes.

Le bien est déclaré être occupé au 2^{ème} étage et au niveau suivant par la saisie et son locataire.

CHARGES ET TAXES

La Taxe Foncière déclarée est de 2439 € pour l'année 2022.

DIAGNOSTICS SANITAIRES DU 7 OCTOBRE 2022

L'entreprise Julien BORREL a, le 7 Octobre 2022, dressé :

- Un état faisant état qu'il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.
- Un état de superficie Loi Carrez
- Un état faisant état d'absence de termites le jour de la visite
- Un état de risque d'exposition au plomb en parties privatives,
- Un diagnostic de performance énergétique.
- Un diagnostic de l'état de l'installation intérieure d'électricité
- Un état des risques et pollutions

Ces diagnostics, qui feront au besoin l'objet d'une mise à jour avant la vente aux enchères, sont annexés au présent cahier des conditions de la vente.

ASSIGNATION DU DEBITEUR DEVANT LE JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON A L'AUDIENCE D'ORIENTATION

Madame Carole Roselyne Martine BERENGUIER s'est vu délivrer assignation le 9 Décembre 2022 par la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE Huissier à TOULON aux fins de comparaître à l'Audience d'Orientation du **JEUDI 26 JANVIER 2023 à 9 Heures** par devant Monsieur le Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON statuant au Palais de Justice de ladite ville Place Gabriel Péri.

Que conformément aux dispositions de l'article R 322-10 du Code des Procédures Civile d'Exécution, une copie de cette assignation est annexée au présent cahier des conditions de la vente.

RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

L'immeuble saisi est situé dans une zone de droit de préemption urbain. Le bénéficiaire de ce droit est la Commune de COLLOBRIERES

ETAT HYPOTHECAIRE

Conformément aux dispositions de l'article R 322-10 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, une copie de l'état hypothécaire certifié à la date de la publication du commandement de payer valant saisie est annexée au présent cahier des conditions de vente. Cet état révèle une inscription hypothécaire autre que celle de la Société MCS ET ASSOCIES à savoir :

LE TRESOR PUBLIC en vertu de son Hypothèque Légale prise au 2^{ème} Bureau des Hypothèques de TOULON, le 25 Avril 2014 Volume 2014 V N° 1585 et Bordereau Rectificatif publié le 19 Mai 2014 Volume 2014 V N° 1788 **au domicile élu au Centre des Finances Publiques de CUERS**

LE TRESOR PUBLIC en vertu de son Hypothèque Légale prise au 2^{ème} Bureau des Hypothèques de TOULON, le 14 Novembre 2018 Volume 2018 V N° 4376 **au domicile élu au Centre des Finances Publiques de CUERS**

LE TRESOR PUBLIC en vertu de son Hypothèque Légale prise au 2^{ème} Bureau des Hypothèques de TOULON, le 1^{er} Mars 2022 Volume 2022 V N° 1841 **au domicile élu au Centre des Finances Publiques de CUERS**

CLAUSE COPROPRIETE

Dans le cas où l'immeuble vendu dépend d'un ensemble en copropriété, il est rappelé qu'en conformité avec le Décret n° 67-223 du 17 Mars 1967, art.6, l'adjudicataire est tenu de notifier au Syndic de la Copropriété (soit par lui-même, soit par le notaire qui a établi l'acte, soit par l'avocat qui a obtenu la décision judiciaire) l'acte ou décision qui, suivant les cas, réalise, atteste, constate ce transfert.

En conséquence, l'adjudicataire devra notifier au Syndic dès qu'elle sera définitive, par lettre recommandée avec avis de réception (art. 63 du Décret) en y portant la désignation du lot ou de la fraction de lot, les nom, prénoms, domicile réel ou élu de l'acquéreur ou du titulaire du droit, et, le cas échéant, le mandataire commun, si cette adjudication est faite au profit de plusieurs personnes ayant constitué une société propriétaire.

CLAUSE T.V.A

Si le terrain a été acquit ou si l'immeuble a été construit sous le régime de la Taxe de la Valeur Ajoutée, il demeure dans le champ de l'application de cette taxe, l'adjudicataire devra supporter en sus du prix d'adjudication considéré hors taxes et indépendamment des frais préalables à la vente, la Taxe sur la Valeur Ajoutée due par le vendeur ou le saisi.

Le paiement de cette taxe par l'adjudicataire sera considéré comme ayant été effectué d'ordre et pour le compte de ce vendeur ou de ce saisi et compte tenu de ses droits à déduction à faire valoir.

OBSERVATIONS

L'origine de propriété qui précède comme la désignation des biens mis en vente ne sont donnés qu'à titre de renseignements et ne pourront occasionner aux vendeurs et à leur avocat le moindre recours, étant stipulé que le présent écrit est fait sans nulle garantie de leur part autre que celle qui résulterait de faits à eux propres.

Le futur adjudicataire achète à ses risques et péril et ne pourrait avoir plus de droits que ceux des vendeurs.

Qu'il devra faire son affaire personnelle du permis de construire, de l'exécution des constructions et de tous règlements administratifs pour lesquels les vendeurs ne peuvent fournir aucun renseignement précis.

Qu'il est de convention expresse et ne pouvant être considéré comme une clause de style.

N. DENJEAN-PIERRET - A. VERNANGE
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
Société titulaire d'un Office d'Huissier de Justice
227, Rue Jean Jaurès
83000 TOULON
Tél. 04 94 20 94 30 - Fax : 04 94 27 19 08
www.etude-huissier.com

EXPEDITION

Frédéric PEYSSON-Laurent CHOUETTE
Sophie CAÏS-Elisabeth RECOTILLET
AVOCATS ASSOCIES
LE KALLISTE
267, Boulevard Charles Barnier - 83000 - TOULON
☎ : 04.94.62.33.21 - 04.94.62.89.59
Télécopie : 04.94.62.37.36
e-mail : peysson@kalliste-avocats.fr

ASSIGNATION DEVANT MONSIEUR LE JUGE
DE L'EXECUTION PRES LE TRIBUNAL
JUDICIAIRE DE TOULON

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE ≡≡≡ NEUF DECEMBRE

A LA REQUETE DE :

La Société MCS ET ASSOCIES, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au RCS DE PARIS sous le N° B 334 537 206 ayant son siège social à PARIS (75020) 256 Bis rue des Pyrénées, prise en la personne de son représentant légal en exercice, dûment habilité, domicilié en cette qualité audit siège social, venant aux droits de la Société dénommée « CHE BANCA ! SPA » anciennement dénommée MICOS BANCA, en vertu d'une convention de cession de créances en date du 21 Février 2019.

Ayant pour Avocat constitué Maître Laurent CHOUETTE – Associé de Maître Frédéric PEYSSON et Maître Sophie CAÏS – Elisabeth RECOTILLET au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 TOULON 267 Boulevard Charles BARNIER, Résidence le Kallisté.

NOUS

Nous, S.A.S DENJEAN-PIERRET VERNANGE ET ASSOCIES,
Huissiers de Justice Associés, Société Titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice
résidant à TOULON - (Var) - 227 Rue Jean Jaurès
l'un deux soussigné,

AVONS FAIT SOMMATION A :

Madame Carole Roselyne Martine BERENGUIER, née à SISTERON le 15 Février 1966, de nationalité française, demeurant et domiciliée 6 Place de la République, 83610 COLLOBRIERES (Var).

DE PRENDRE CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE LA VENTE figurant dans le cahier des conditions de vente qui peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON - Palais de Justice - Place Gabriel Péri où il sera déposé le cinquième jour ouvrable au plus tard après la délivrance de la présente assignation ou également au Cabinet de Maître CHOUETTE Avocat poursuivant.

LUI INDIQUANT que la **MISE A PRIX** sera fixée dans le Cahier des Conditions de la Vente à la somme de **CENT MILLE EUROS (100 000 Euros)** et qu'elle a la possibilité d'en contester le montant pour insuffisance manifeste.

L'AVERTISSANT qu'elle peut demander au Juge de l'Exécution à être autorisée à vendre le bien saisi à l'amiable si elle justifie qu'une vente non judiciaire peut être conclue dans des conditions satisfaisantes.

Et à même requête que dessus,

AVONS DELIVRE ASSIGNATION A :

Madame Carole Roselyne Martine BERENGUIER, née à SISTERON le 15 Février 1966, de nationalité française, demeurant et domiciliée 6 Place de la République, 83610 COLLOBRIERES (Var).

D'AVOIR A SE TROUVER ET COMPARAITRE A L'AUDIENCE D'ORIENTATION QUE TIENDRA MONSIEUR LE JUGE DE L'EXECUTION PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON SIEGEANT AU PALAIS DE JUSTICE DE LADITE VILLE, PLACE GABRIEL PERI LE :

JEUDI 26 JANVIER 2023 A 9 Heures

TRES IMPORTANT

- Cette affaire est inscrite à l'Audience d'Orientation du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) du **JEUDI 26 JANVIER 2023 à 09 H 00**
- Vous êtes tenu de comparaître à l'Audience d'Orientation, soit personnellement, soit par Ministère d'un Avocat inscrit au BARREAU de TOULON et ce, conformément aux dispositions de l'article R 322-5 du Code des Procédures Civiles d'Exécution rappelé ci-après.
- A peine d'irrecevabilité, toutes contestations ou demandes incidentes doivent être déposées au Greffe du Juge de l'Exécution par conclusions d'Avocat constitué au plus tard lors de l'Audience.
- Il vous est rappelé que l'Audience d'Orientation a pour objet d'examiner la validité de la saisie, de statuer sur les contestations et demandes incidentes liées à celle-ci et de déterminer les modalités selon lesquelles la procédure sera poursuivie.
- Si vous n'êtes pas présent ou représenté par un Avocat à l'Audience, la procédure sera poursuivie en vente forcée sur les seules indications fournies par le créancier.

LUI RAPPELANT en outre les dispositions des articles R 322-16 et R 322-17 du Code des Procédures Civiles d'Exécution susvisées qui disposent :

« La demande du débiteur tendant à la suspension de la procédure de saisie immobilière en raison de sa situation de surendettement est formée conformément aux dispositions de l'article L 721-4 du Code de la Consommation, dans les conditions prévues par l'article R 721-5 de ce Code.

La demande du débiteur aux fins d'autorisation de la vente amiable de l'immeuble saisi ainsi que les actes consécutifs à cette vente, sont dispensés du Ministère d'Avocat. Cette demande peut être formulée verbalement à l'Audience d'Orientation ».

RAPPELANT enfin, que si elle en fait préalablement la demande, ils peuvent bénéficier de l'aide juridictionnelle pour la procédure de saisie, s'ils remplissent les conditions de ressources prévues par la loi du 10 Juillet 1991 et le décret du 19 Décembre 1991, relatifs à l'aide juridique.

OBJET DE LA DEMANDE

ATTENDU qu'en vertu :

- De la copie exécutoire d'un Acte Authentique reçu le 26 Mars 2009 par Maître Stéphane BOYER, Notaire Associé contenant prêt par la Société CHE BANCA ! SPA à Madame Carole BERENGUIER

-D'une Hypothèque Conventionnelle publiée au 2^{ème} Bureau des Hypothèques de TOULON le 30 Avril 2009 Vol 2009 V N° 1201 et Bordereau Rectificatif publié le 9 Juin 2009 Vol 2009 V N° 1538.

-De la déchéance du terme constatée suivant lettre recommandée du 2 Février 2021 faisant suite à une mise en demeure restée infructueuse adressée le 30 Novembre 2020 à Madame Carole BERENGUIER suivant lettre recommandée avec accusé de réception.

La Société MCS ET ASSOCIES VENANT AUX DROITS DE LA SOCIETE DENOMMEE « CHE BANCA ! SPA » a fait délivrer le 14 Septembre 2022 un Commandement de Payer valant Saisie-Immobilière à Madame Carole BERENGUIER

ATTENDU que le Commandement de Payer valant Saisie délivré le 14 Septembre 2022 par le Ministère de la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE, Huissier de Justice a été publié au Service de la Publication Foncière 2 de TOULON (Var) le 19 Octobre 2022 Volume 2022 S n° 00085

ATTENDU que ledit Commandement procédait à la saisie des biens dont Madame Carole BERENGUIER est propriétaire sur la Commune de COLLOBRIERES et qui forment :

1° Dans un ensemble immobilier en Copropriété situé sur la Commune de COLLOBRIERES, Place de la République **anciennement cadastré Section AB N° 766 et désormais AC N° 265 le lot N° 3**

Règlement de Copropriété et Etat Descriptif de Division reçus le 14 Décembre 1984 par Maître PELLOUX, Notaire à LE LAVANDOU (Var), et publiés au 2^{ème} bureau des Hypothèques de TOULON le 14 Décembre 1984 Volume 6404 N° 02

2° Dans un ensemble immobilier en Copropriété situé sur la Commune de COLLOBRIERES, Place de la République **anciennement cadastré Section AB N° 767 les lots N° 1-3-4-5 désormais cadastré AC N° 268.**

Règlement de Copropriété et Etat Descriptif de Division reçus le 22 Juin 2007 par Maître PELLOUX, Notaire à LE LAVANDOU (Var), et publiés au 2^{ème} bureau des Hypothèques de TOULON le 17 Août 2007 Volume 2007 P N° 7592

3° Une Maison à usage d'habitation élevée de deux étages dont le RDC et le 1^{er} étage sont loués à usage commercial et le 2^{ème} à usage d'habitation, sise sur la Commune de COLLOBRIERES, Place de la République **anciennement cadastrée Section AB N° 737 et désormais cadastrée AC N° 266**

Madame Carole Roselyne Martine BERENGUIER étant propriétaire desdits biens en vertu de :

Une Attestation Immobilière reçue par Maître PELLOUX, Notaire à LE LAVANDOU le 18 Novembre 2003 et publiée au 2^{ème} bureau des Hypothèques de TOULON, le 16 Décembre 2003 Volume 2003 P N° 12513

Un acte de donation partage reçu par Maître PELLOUX, Notaire à LE LAVANDOU le 27 Janvier 2004 et publié au 2^{ème} bureau des Hypothèques de TOULON le 2 Mars 2004, Volume 2004 P N° 2362.

ATTENDU que la dette de Madame Carole Roselyne Martine BERENGUIER s'élevait à LA SOMME – SAUF MEMOIRE DE QUATRE VINGT UN MILLE DEUX CENT ONZE EUROS ET VINGT ET UN CENTIMES SAUF MEMOIRE (81 211,21 €) arrêtée au 8 Juillet

ATTENDU que la débitrice n'a pas cru devoir régler les sommes dues dans le délai qui lui était imparti dans le commandement.

ATTENDU que le créancier poursuivant est dès lors recevable et fondé à assigner son débiteur en vue de l'AUDIENCE D'ORIENTATION, prescrite par les articles R 322-15 à R 322-19 du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

ATTENDU qu'à cette Audience le Juge doit, après avoir entendu les parties présentes ou représentées :

- Vérifier que les conditions des articles 2191 et 2193 du Code Civil sont réunies,
- Statuer sur les éventuelles contestations et demandes incidentes qui ne pourront être présentées que par conclusions établies par un Avocat postulant au BARREAU DE TOULON,
- Déterminer les modalités de poursuite de la procédure, soit en autorisant la vente amiable à la demande de la débitrice, soit en ordonnant la vente forcée.

ATTENDU que dans l'hypothèse d'une vente forcée ordonnée, il est demandé au Juge de l'Exécution de fixer la date de l'Audience dans un délai compris entre deux et quatre mois à compter du prononcé de la décision.

ATTENDU que le requérant sollicite également, dans l'hypothèse d'une vente forcée, que la visite des biens saisis sera effectuée par la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE Huissiers de Justice à TOULON - ou tel autre Huissier qu'il plaira avec le concours de la force publique si nécessaire.

ATTENDU que si la vente amiable est autorisée, il conviendra de dire que le prix de vente ainsi que toute somme acquittée par l'acquéreur sera consignée par le Notaire rédacteur entre les mains de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS.

ATTENDU que les dépens devront être passés en frais privilégiés de poursuite.

PAR CES MOTIFS

EN CONSEQUENCE,

LA SOCIETE MCS ET ASSOCIES VENANT AUX DROITS DE LA SOCIETE DENOMMEE « CHE BANCA ! SPA » SOLLICITE DE MONSIEUR LE JUGE DE L'EXECUTION DE :

VU, notamment, les dispositions des articles 2191 et 2193 du Code Civil, R 322-15 à R 322-19 du Code des Procédures Civiles d'Exécution,

- Constaté que le créancier poursuivant titulaire d'une créance liquide et exigible, agit en vertu d'un titre exécutoire, comme il est dit à l'article 2191 du Code Civil,
- Constaté que la saisie pratiquée porte sur des droits saisissables au sens de l'article 2193 du Code Civil,

- Statuer sur les éventuelles contestations et demandes incidentes,
- Déterminer les modalités de poursuite de la procédure,
- Mentionner le montant de la créance du créancier poursuivant en principal, frais, intérêts et autres accessoires, soit en l'espèce de LA SOMME – SAUF MEMOIRE DE QUATRE VINGT UN MILLE DEUX CENT ONZE EUROS ET VINGT ET UN CENTIMES SAUF MEMOIRE (81 211,21 €) arrêtée au 8 Juillet 2022.
- En cas de vente forcée : fixer la date de l'Audience de vente et déterminer les modalités de visite de l'immeuble, comme demandé ci-dessus,

Ordonner l'emploi des dépens en frais privilégiés de vente.

SOUS TOUTES RESERVES

BORDEREAU DE PIECES

-La copie exécutoire d'un Acte Authentique reçu le 26 Mars 2009 par Maître Stéphane BOYER,

-D'une Hypothèque Conventionnelle publiée au 2^{ème} Bureau des Hypothèques de TOULON le 30 Avril 2009 Vol 2009 V N° 1201 et Bordereau Rectificatif publié le 9 Juin 2009 Vol 2009 V N° 1538.

-De la déchéance du terme constatée suivant lettre recommandée du 2 Février 2021.

-Commandement de payer valant saisie immobilière du 14 Septembre 2022

**S.A.S DENJEAN-PIERRET
VERNANGE ET ASSOCIES**

Huissiers de Justice

Associés

227 rue Jean Jaurès
83000 TOULON
Tél +33 4.94.20.94.30
www.etude-huissier.com
contact@etude-huissier.com
FR76 1910 6000 0843 6395 9133
790

AGRIFRPP891

CREDIT AGRICOLE

Paiement CB sur place ou par
téléphone



Par téléphone, sur place
ou en ligne en vous
connectant sur le site :



**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

COUT DE L'ACTE (Décret n° 2016-239 du 26-02-2016)	
Art R444-3 Emolument	36,18
Art A. 444-48 Transp.	7,67
T.V.A. 20,00 %	6,77
Lettre Simple	2,70
Total T.T.C. Euros	65,32



MODALITES DE REMISE DE L'ACTE

Assig Aud Orientation 88

Le: 9 Décembre
L'an DEUX MILLE VINGT DEUX

SIGNIFICATION EN L'ETUDE

Cet acte a été remis par un Clerc Assermenté, dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

A : **Madame BERENGUIER Carole Roselyne Martine**

LA DEMANDE DE :

MCS ET ASSOCIES, Société par actions simplifiée, Immatriculée au RCS de PARIS sous le N°334 537 206, ayant son siège social 256 Bis Rue des Pyrénées 75020 PARIS, agissant poursuite et diligence de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, venant aux droits de la Société CHE BANCA I SPA anciennement dénommée MICOS BANCA en vertu d'une convention de cession de créances en date du 21.02.2019.

Nous certifions nous être rendu ce jour : 6 Place de la République 83610 COLLOBRIERES, domicile du destinataire dont la certitude est caractérisée par les éléments suivants :

Le nom figure sur la sonnette et le domicile est confirmé par un voisin et un commerçant voisin

La signification à la personne même du destinataire de l'acte s'avérant impossible, aucune personne n'ayant pu ou voulu recevoir la copie de l'acte, nous avons laissé un avis de passage daté, avertissant de la remise de l'acte, mentionnant la nature de celui-ci, le nom du requérant et l'indication que l'acte est déposé en notre Etude.

La copie a ensuite été déposée en notre Etude, sous enveloppe fermée, ne comportant d'autres indications que d'un côté les nom et adresse du destinataire et de l'autre côté le cachet de l'Etude apposé sur la fermeture du pli.

Conformément aux dispositions de l'article 658 du Code de Procédure Civile, une lettre simple reprenant les mentions de l'avis de passage, a été adressée. Le cachet de l'Etude a été apposé sur la fermeture de l'enveloppe.

Numéro de l'acte 190082 27
Dossier MCS ET ASSOCIE/BERENGUIER Car
Références 400969068(90009101) MCS / GORGULU HACI OSMAN - BERENGUIER

Le présent acte comporte: 4 feuilles.

Coût définitif : 55.32 €

Visée par nous conformément à la
Loi, les mentions relatives à la
signification.



Me Nicolas DENJEAN-PIERRET



CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

N° de la demande :
Déposée le : 22 F 2022
Références du dossier :

Demande de renseignements (1) 22885
(pour la période postérieure au 31 décembre 1955)

INFORMATIONS RELATIVES A LA DEMANDE	IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR (2)
<input type="checkbox"/> hors formalité <input checked="" type="checkbox"/> sur formalité Opération juridique : Publication, Commandement, Saisie Immobilière en date du 14 septembre 2022 Service de dépôt : SPE TOULON 2 (MCS / BERENQUIER)	M. _____  Adresse courriel (3) : _____ Téléphone : _____ A TOULON _____, le 19/10/2022 Signature 
CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
Formalité du _____ Vol. _____ N° _____	Signature _____

COUT	
Demande principale :	_____ €
Nombre de feuilles intercalaires :	_____
- nombre de personnes supplémentaires :	_____ x _____ € = _____ €
- nombre d'immeubles supplémentaires :	_____ x _____ € = _____ €
Frais de renvoi :	_____ €
<input type="checkbox"/> règlement joint <input type="checkbox"/> compte usager	TOTAL = _____ €

MODE DE PAIEMENT (cadre réservé à l'administration)	
<input type="checkbox"/> numéraire <input type="checkbox"/> chèque ou C.D.C. <input type="checkbox"/> mandat <input type="checkbox"/> virement <input type="checkbox"/> utilisation du compte d'usager : _____	QUITTANCE : _____

PÉRIODE DE DELIVRANCE			
POINT DE DEPART	- Formalités intervenues depuis le 01/01/1956 (ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur des immeubles). - Depuis le	TERME	- Date de dépôt de la présente demande (hors formalité). - Date de la formalité énoncée (sur formalité). - Jusqu'auinclusivement.

(1) Demande à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de la publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels les renseignements sont demandés.
 (2) Identité et adresse postale.
 (3) Uniquement pour les usagers professionnels.

IDENTIFICATION DES PERSONNES (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'Etat - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié). Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser l'imprimé n° 3234-SD.			
N°	Personnes physiques : Nom Personnes morales : Forme juridique ou dénomination	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil Siège social ⁽⁴⁾	Date et lieu de naissance N° SIREN
1			
2			
3			

DESIGNATION DES IMMEUBLES (toute erreur dégage la responsabilité de l'Etat - art. 8-1 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié). Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser l'imprimé n° 3234-SD.				
N°	Commune (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de volume	Numéro de lot de copropriété
1	COLLOBRIERES	AC 265		3
2		AC 268		1
3				3
4				4
5				5

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

DEMANDE IRREGULIERE

Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :

défaut d'indication de la nature du renseignement demandé (HF / SF) demande non signée et/ou non datée

insuffisance de la désignation des personnes et/ou des immeubles défaut de paiement

demande irrégulière en la forme autre : _____

REPONSE DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Dans le cadre de la présente demande, le service de la publicité foncière certifie ⁽⁵⁾ qu'il n'existe, dans sa documentation :

aucune formalité.

que les _____ formalités indiquées dans l'état ci-joint.

que les seules formalités figurant sur les _____ faces de copies de fiches ci-jointes.

le _____

*Pour le service de la publicité foncière,
le comptable des finances publiques,*

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du service de la publicité foncière, un droit d'accès et un droit de rectification.

⁽⁴⁾ Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts.

⁽⁵⁾ Dans la limite des cinquante années précédant celle de la demande de renseignements (art. 2449 du Code civil).

N° d'ordre : 14	date de dépôt : 02/12/2019	références d'enlissement : 8304P04 2019P13536	Date de l'acte : 02/12/2019
	nature de l'acte : PROCES-VERBAL DE REMANIEMENT		
N° d'ordre : 15	date de dépôt : 19/11/2020	références d'enlissement : 8304P04 2020D19919	
	nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536		
N° d'ordre : 16	date de dépôt : 05/01/2021	références d'enlissement : 8304P04 2021D4	
	nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536		
N° d'ordre : 17	date de dépôt : 01/03/2022	références d'enlissement : 8304P04 2022V1841	Date de l'acte : 28/02/2022
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE(amr)		
N° d'ordre : 18	date de dépôt : 27/04/2022	références d'enlissement : 8304P04 2022D16455	
	nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536		
N° d'ordre : 19	date de dépôt : 07/10/2022	références d'enlissement : 8304P04 2022D39005	
	nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536		

N° d'ordre : 5	date de dépôt : 04/12/2006	références d'enlèvement : 8304P04 2006V4731	Date de l'acte : 30/11/2006
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
N° d'ordre : 6	date de dépôt : 17/08/2007	références d'enlèvement : 8304P04 2007P7592	Date de l'acte : 22/06/2007
	nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET REGLEMENT DE COPROPRIETE		
N° d'ordre : 7	date de dépôt : 01/02/2008	références d'enlèvement : 8304P04 2008D1951	Date de l'acte : 28/11/2007
	nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 02/03/2004 Sages : 8304P04 Vol 2004V N° 839		
N° d'ordre : 8	date de dépôt : 01/02/2008	références d'enlèvement : 8304P04 2008D1953	Date de l'acte : 28/11/2007
	nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 02/11/2005 Sages : 8304P04 Vol 2005V N° 3937		
N° d'ordre : 9	date de dépôt : 30/04/2009	références d'enlèvement : 8304P04 2009V1201	Date de l'acte : 26/03/2009
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
N° d'ordre : 10	date de dépôt : 09/06/2009	références d'enlèvement : 8304P04 2009V1538	Date de l'acte : 09/06/2009
	nature de l'acte : BORDEREAU RECTIFICATIF VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 30/04/2009 Sages : 8304P04 Vol 2009V N° 1201		
N° d'ordre : 11	date de dépôt : 25/04/2014	références d'enlèvement : 8304P04 2014V1585	Date de l'acte : 18/04/2014
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE		
N° d'ordre : 12	date de dépôt : 19/05/2014	références d'enlèvement : 8304P04 2014V1788	Date de l'acte : 13/05/2014
	nature de l'acte : BORDEREAU RECTIFICATIF VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 25/04/2014 Sages : 8304P04 Vol 2014V N° 1585		
N° d'ordre : 13	date de dépôt : 14/11/2018	références d'enlèvement : 8304P04 2018V4376	Date de l'acte : 09/10/2018
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE		

Date : 20/10/2022

8304P04 2022F2875

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N°

PERIODE DE CERTIFICATION : du 02/04/2002 au 19/10/2022
IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
43	COLLOBRIERES	AC 268		1 (A)
43	COLLOBRIERES	AC 265		3 à 5 (A)
				3 (A)

(A) Délivrance des formalités liées à l'assise de la copropriété

FORMALITES PUBLIEES

N° d'ordre : 1	date de dépôt : 16/12/2003	références d'enlèvement : 8304P04 2003P12513	Date de l'acte : 18/11/2003
	nature de l'acte : ATTESTATION APRES DECES		
N° d'ordre : 2	date de dépôt : 02/03/2004	références d'enlèvement : 8304P04 2004P2362	Date de l'acte : 27/01/2004
	nature de l'acte : PARTAGE ET DONAT PARTAGE		
N° d'ordre : 3	date de dépôt : 02/03/2004	références d'enlèvement : 8304P04 2004V639	Date de l'acte : 27/01/2004
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
N° d'ordre : 4	date de dépôt : 02/11/2005	références d'enlèvement : 8304P04 2005V3937	Date de l'acte : 12/10/2005
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE JUDICIAIRE PROVISOIRE		

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

TOULON 2

171 AVENUE DE VERT COTTEAU

83071 TOULON CEDEX

Telephone : 0494039527

Mel. : spt:toulon2@dgtf.finances.gouv.fr

**Maitre PEYSSON / CHOUILLET / CAIS
267 BOULEVARD CHARLES BARNIER
LE KALISTE BAT. D
83000 TOULON**

Vous trouverez dans la présente transmission :

- > Le récapitulatif des désignations des immatriculés et des personnes requises ainsi que celles connues de Fdft pour la délivrance des formalités suivi d'un sommaire des formalités publiées et reportées.
- > La réponse à votre demande de renseignements.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
TOULON 2

Demande de renseignements n° 8304P04 2022F2875
déposée le 19/10/2022, par Maître PEYSSON / CHOLETTE / CAIS

Réf. dossier : CDT PAYER MCS/BERENGUIER

CERTIFICAT

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(*) qui contient les éléments suivants:

- Pour la période de publication du 02/04/2002 au 24/05/2022 (date de mise à jour fichier)
[x] Il n'existe aucune formalité au fichier immobilier non informatisé,

[x] Il n'existe que les 19 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint,

- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :
du 25/05/2022 au 19/10/2022 (date de dépôt de la demande)
[x] Il n'existe qu'1 formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

ATOUILON 2, le 20/10/2022

Pour le Service de la Publicité Foncière,
Le comptable des finances publiques,
Françoise PETITPE

(*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement, un droit d'accès et un droit de rectification.

1

Demande de renseignements n° 8304P04 2022F2875

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

N° d'ordre : 1	Date de dépôt : 16/12/2003	Référence d'enlissement : 8304P04 2003P12513	Date de l'acte : 18/11/2003
Nature de l'acte : ATTESTATION APRES DECES			
Rédacteur : NOT PELLOUX / LE LAVANDOU			

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2003P12513 :

Disposant, Donateur			
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité	
1	BERENGUIER	23/10/1935	
Bénéficiaire, Donataire			
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité	
2	BERENGUIER	06/06/1963	
3	BERENGUIER	15/02/1966	
4	DERBEZ	23/06/1941	
Immeubles			
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale
		COLLOBRIERES	AB 737 AB 767 F 683 à F 688 F 691 à F 693 G 543 G 547 à G 548 H 217 à H 218 AB 766
			Volume
			3
			Lot

Prix / évaluation : 128.056,56 EUR

Complément : biens transmis 1/2 de cte les parcelles A 766 lot 3 et A 767 le surplus bien propre au disposant décédé le 11/11/1993 laissant son epse donataire de 1/4 enPP et 3/4 en usufruit .BERENGUIER maurice et ALLIONE Therese usufruitiers décédés le 25/01/1992 et 26/02/2002

N° d'ordre : 2	Date de dépôt : 02/03/2004	Référence d'enregistrement : 8304P04 2004P2362	Date de l'acte : 27/01/2004
	Nature de l'acte : PARTAGE ET DONAT PARTAGE		
	Rédacteur : NOT PELLOUX / LELAVANDOU		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2004P2362 : attribution à ROSELYNE

Disposant, Donateur					
Número	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité			
1	BERENGUER	06/06/1963			
2	BERENGUER	15/02/1966			
Bénéficiaire, Donataire					
Número	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité			
3	DERBEZ	23/06/1941			
Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
3	TP	COLLOBRIERES	F 683		
			H 217 & H 218		
	US	COLLOBRIERES	AB 737		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Donanier EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 40.106,70 EUR

Complément : Pacte de préférence sur les parcelles F683 et H 217 218 au profit de BERENGUER Nathalie née le 06/06/1963

Disposition n° 2 de la formalité 8304P04 2004P2362 : attribution à Carole

Disposant, Donateur			
Número	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité	
1	BERENGUER	06/06/1963	
3	DERBEZ	23/06/1941	

3

Demande de renseignements n° 8304P04 2022F2875

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 2 de la formalité 8304P04 2004P2362 : attribution à Carole

Bénéficiaire, Donataire				
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité		
2	BERENGUJIER	15/02/1966		
Immeubles				
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	
2	NP	COLLOBRIERES	AB 737	
	TP	COLLOBRIERES	AB 767	
		COLLOBRIERES	AB 766	
			Volume	
			Lot	
				3

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 86.896,36 EUR

Complément : les parcelles AB 766 LOT 3 et AB 767 biens de communauté ; réserve d'usufruit sur la parcelle AB 737

Disposition n° 3 de la formalité 8304P04 2004P2362 : attribution à NATHALIE

Disposant, Donateur			
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité	
2	BERENGUJIER	15/02/1966	
3	DERBEZ	23/06/1941	
Bénéficiaire, Donataire			
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité	
1	BERENGUJIER	06/06/1963	
Immeubles			
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale
1	TP	COLLOBRIERES	F 684 à F 693
			Volume
			Lot

Disposition n° 3 de la formalité 8304P04 2004P2362 : attribution à NATHALIE

Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
1	TP		G 543		
			G 547 à G 548		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Dominier EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 361.1692 EUR

Complément : rapport en moins prenant des parcelle F 689 et 690 consentie dans la donation publié le 08/02/1991 vol 91P 1529

N° d'ordre : 3	Date de dépôt : 02/03/2004	Référence de classement : 8304P04 2004V839	Date de l'acte : 27/01/2004
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE			
Rédacteur : NOT PELLOUX/ LE LAVANDOU			
Domicile élu : LE LAVANDOU EN L ETUDE			

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2004V839 :

Créanciers					
Numero	Designation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité		
	CCF				
Débiteurs					
Numero	Designation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité		
1	BERENQUIER		15/02/1966		
Immeubles					
Débiteurs	Droits	Commune	Designation cadastrale	Volume	Lot
		COLLOBRIERES	AB 737		
		COLLOBRIERES	AB 767		
		COLLOBRIERES	AB 766		3

Montant Principal : 65.000,00 EUR Accessoires : 13.000,00 EUR Taux d'intérêt : 5,10 %

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2004V839 :

Date extrême d'exigibilité : 04/02/2022 Date extrême d'effet : 04/02/2024

N° d'ordre : 4	Date de dépôt :	02/11/2005	Référence d'enlèvement :	8304P04 2005V3937	Date de l'acte :	12/10/2005
	Nature de l'acte :	HYPOTHEQUE JUDICIAIRE PROVISoire				
	Rédacteur :	ME LOUSTAUNAU/SABATIER/FORNO / DRAGUIGNAN				
	Domicile élu :	DRAGUIGNAN en l'étude				

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2005V3937 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes		
	CCF		
Débiteurs		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes		
1	BERENGUIER	15/02/1966	
Immeubles		Volume	
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale
	NP	COLLOBRIERES	AB 737
		COLLOBRIERES	AB 767
		COLLOBRIERES	AB 766
			Lot
			3

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur
 PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur-bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en
 indivision US : Usufruit

Montant Principal : 100.000,00 EUR
 Date extrême d'effet : 02/11/2008

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

N° d'ordre : 5	Date de dépôt : 04/12/2006	Référence de rattachement : 8304P04 2006V4731	Date de l'acte : 30/11/2006
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE			
Rédacteur : NOT EXMARI / EAUBONNE CEDEX			
Domicile élu : EAUBONNE CEDEX EN L OFFICE			

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2006V4731 :

Créanciers					
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité		
	BEKORD BANK				
Débiteurs					
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité		
1	BERENGUIER		15/02/1966		
Immeubles					
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		COLLOBRIERES	AB 737		
		COLLOBRIERES	AB 767		
		COLLOBRIERES	AB 766		3

Montant Principal : 130.000,00 EUR Accessories : 26.000,00 EUR Taux d'intérêt : 6,05 %
 Date extrême d'exigibilité : 05/12/2009 Date extrême d'effet : 05/12/2010

N° d'ordre : 6	Date de dépôt : 17/08/2007	Référence de rattachement : 8304P04 2007P7592	Date de l'acte : 22/06/2007
Nature de l'acte : ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION ET REGLEMENT DE COPROPRIETE			
Rédacteur : NOT PEILLOUX / LELAVANDOU			

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2007P7592 :

Disposants			
Numéro	Désignation des Personnes		Date de Naissance ou N° d'identité
1	BERENGUIER		15/02/1966
Immeubles			
Commune	Désignation Cadastreale	Volume	Lot
COLLOBRIERES	AB 767		

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2007P7592 :

Immeubles	Désignation Cadastrale	Volume	Lot
Commune COLLOBRIERES	AB 767		1 à 5

Complément : Division en 5 lots numérotés de 1 à 5 inclus. Tantièmes exprimés en 10 000 émes. Conditions particulières à certains lots.

N° d'ordre : 7	Date de dépôt : 01/02/2008	Référence de dépôt : 8304P04 2008D1951	Date de l'acte : 28/11/2007
Nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 02/03/2004 Sages : 8304P04 Vol 2004V N° 839			
Rédacteur : NOT DUVAL-FLEURY Thierry / PARIS			
Domicile élu :			

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2008D1951 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes		
	CREANCIER IDENTIFIE PAR NOTAIRE		
Débiteurs		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes		
1	BERENGUIER	15/02/1966	
Immeubles			
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale
		COLLOBRIERES	AB 737
		COLLOBRIERES	AB 767
		COLLOBRIERES	AB 766
			Volume
			Lot
			3

N° d'ordre : 8	Date de dépôt : 01/02/2008	Référence de dépôt : 8304P04 2008D1953	Date de l'acte : 28/11/2007
Nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 02/11/2005 Sages : 8304P04 Vol 2005V N° 3937			
Rédacteur : NOT DUVAL-FLEURY Thierry / PARIS			
Domicile élu :			

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2008D1953 :

Créanciers					
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité		
	CREANCHER IDENTITE PAR NOTAIRE				
Débiteurs					
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité		
1	BERENGUIER		15/02/1966		
Immubles					
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		COLLOBRIERES	AB 737		
		COLLOBRIERES	AB 767		
		COLLOBRIERES	AB 766		3

N° d'ordre : 9	Date de dépôt : 30/04/2009	Référence d'enlèvement : 8304P04 2009V1201	Date de l'acte : 26/03/2009
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
	Rédacteur : SCP BOYER Stéphane / TOULON		
	Domicile élu : TOULON en l'étude		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2009V1201 :

Formalité en attente en ce qui concerne la parcelle AB 737 sur Collobrières.

Disposition n° 2 de la formalité 8304P04 2009V1201 :

Créanciers			
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité
	CHEBANCA		
Débiteurs			
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité
1	BERENGUIER		15/02/1966

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 2 de la formalité 8304P04 2009V1201 :

Immeubles					
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		COLLOBRIERES	AB 766		3
		COLLOBRIERES	AB 767		1
					3 & 5

Montant Principal : 150.000,00 EUR Accessoires : 30.000,00 EUR Taux d'intérêt : 4,60 %
 Date extrême d'exigibilité : 05/04/2029 Date extrême d'effet : 05/04/2030

Complément : Variabilité du taux prévue à l'acte.

N° d'ordre : 10	Date de dépôt : 09/06/2009	Référence d'enlissement : 8304P04 2009V1538	Date de l'acte : 09/06/2009
	Nature de l'acte : BORDEREAU RECTIFICATIF VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 30/04/2009 Sages : 8304P04 Vol 2009V N° 1201		
	Rédacteur : SCP BOYER Stéphane / TOULON		
	Domicile élu : TOULON en l'étude		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2009V1538 : Hypothèque Conventionnelle du 26/03/2009 Me BOYER à TOULON

Créanciers		
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
	CHEBANCAL	
Débiteurs		
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
1	BERENGUIER	15/02/1966

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2009Y1538 : Hypothèque Conventiomelle du 26/03/2009 Me BOYER à TOULON

Immeubles					
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		COLLOBRIERES	AB 737		
		COLLOBRIERES	AB 766		
		COLLOBRIERES	AB 767		3
					1
					3 à 5

Montant Principal : 150,000,00 EUR Accessoires : 30,000,00 EUR Taux d'intérêt : 4,60 %
 Date extrême de visibilité : 05/04/2029 Date extrême de effet : 05/04/2030

Complément : Taux variable Régularisé par bordereau rectificatif concernant les droits sur AB 737, il s'agit de la Pleine propriété suite au décès survenu le 15/10/2005 de Mme DERBEZ
 Rosejane veuve BERENGUER née le 25/06/1941. (Donation-Partage Vol 2004P n° 2362)

N° d'ordre : 11	Date de dépôt : 25/04/2014	Référence d'enlèvement : 8304P04 2014V1585	Date de l'acte : 18/04/2014
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE			
Rédacteur : ADM CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CUERS / CUERS			

FORMATITE EN ATTENTE

Conformément aux dispositions du 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955, il vous appartient de déposer une nouvelle demande de renseignements pour connaître le sort des formalités révélées en attente et non régularisées.

N° d'ordre : 12	Date de dépôt : 19/05/2014	Référence d'enlèvement : 8304P04 2014V1788	Date de l'acte : 13/05/2014
Nature de l'acte : BORDEREAU RECTIFICATIF VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 25/04/2014 Sages : 8304P04 Vol 2014V N° 1585			
Rédacteur : ADM TP CUERS / CUERS			
Domicile élu : CUERS BX en l'étude			

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2014V1788 : Hypothèque légale du Trésor du 18/04/2014 CFP Cuers

Créanciers		
Numero	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
	TRESOR PUBLIC	

11

Demande de renseignements n° 8304P04 2022F2875

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2014V1788 : Hypothèque légale du Trésor du 18/04/2014 CFP Cuers

Propriétaire Immeuble / Contre		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes	15/02/1966	
1	BERENGUJER		
Immeubles			
Prop.Imm/Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale
		COLLOBRIERES	AB 737
		COLLOBRIERES	AB 766
		COLLOBRIERES	AB 767
			Volume
			3
			1
			3 à 5
			Lot

Montant Principal : 8.794,84 EUR
Date extrême d'effet : 18/04/2024

Complément : Sur parts et portions. En vertu des divers rôles d'impôts directs mis en recouvrement et rendus exécutoires par le Directeur Départemental des finances publiques du Var agrissant par délégation du Préfet du Var.Bordereau rectificatif en ce qui concerne les références de l'état descriptif de division de AB 766.

N° d'ordre : 13	Date de dépôt : 14/11/2018	Référence d'enlèvement : 8304P04 2018V4376	Date de l'acte : 09/10/2018
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE		
	Rédacteur : ADM TP CUERS / CUERS		
	Domicile élu : CUERS en l'étude		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2018V4376 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes		
	TRESOR PUBLIC		
Propriétaire Immeuble / Contre			
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité	
1	BERENGUJER	15/02/1966	

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2018V4376 :

Immeubles					
Prop./Imm./Conté	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
	NP	COLLOBRIERES	AB 737		
		COLLOBRIERES	AB 766		3

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Demander EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur
 PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Touce propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en
 indivision US : Usufruit

Montant Principal : 16 213 00 EUR
 Date extrême défer : 09/11/2028

Complément : Sur les parts et portions. En vertu de divers rôles d'imôts

N° d'ordre : 14	Date de dépôt : 02/12/2019	Référence d'enlèvement : 8304P04 2019P13536	Date de l'acte : 02/12/2019
	Nature de l'acte : PROCES-VERBAL DE REMANEMENT		
	Rédacteur : ADM CDF TOULON 2 / TOULON		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2019P13536/UD19 :

Ancienne Désignation							Nouvelle désignation						
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot		
COLLOBRIERES	AB		355			COLLOBRIERES	AC		348				
COLLOBRIERES	AB		383			COLLOBRIERES	AC		438				
COLLOBRIERES	G		349			COLLOBRIERES	AD		38				
COLLOBRIERES	AB		16			COLLOBRIERES	AC		13				
COLLOBRIERES	AB		521			COLLOBRIERES	AC		550				
COLLOBRIERES	AB		735			COLLOBRIERES	AC		26				
COLLOBRIERES	AB		767			COLLOBRIERES	AC		268				
COLLOBRIERES	AB		777			COLLOBRIERES	AC		55				
COLLOBRIERES	AB		797			COLLOBRIERES	AC		192				

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2019P13536/UD19 :

Ancienne Désignation					Nouvelle désignation						
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
COLLOBRIERES	F		12			COLLOBRIERES	AM		49		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2019P13536/UD51 :

Ancienne Désignation						Nouvelle désignation					
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
COLLOBRIERES	G		295			COLLOBRIERES	AD		21		
COLLOBRIERES	AB		513			COLLOBRIERES	AC		389		
COLLOBRIERES	AB		576			COLLOBRIERES	AC		607		
COLLOBRIERES	AB		717			COLLOBRIERES	AC		443		
COLLOBRIERES	AB		766			COLLOBRIERES	AC		265		
COLLOBRIERES	AB		808			COLLOBRIERES	AC		203		
COLLOBRIERES	F		1115			COLLOBRIERES	AM		19		
COLLOBRIERES	B		1032			COLLOBRIERES	AE		162		
COLLOBRIERES	AB		78			COLLOBRIERES	AC		73		
COLLOBRIERES	AB		136			COLLOBRIERES	AC		130		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2019P13536/UD197 :

La copropriété sur Collobrières AB 766 est remaniée en AC 265.

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2019P13536/UD267 :

La copropriété sur Collobrières AB 767 est remaniée en AC 268.

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

N° d'ordre : 15	Date de dépôt : 19/11/2020	Référence de dépôt : 8304P04 2020D19919
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2020D19919 :

Lors de la publication de l'UD 192 relative à cette copropriété il avait été inversé ancienne et nouvelle copropriété. La copropriété B 1087 et B 1376 est désormais remaniée en AE 1 / AE 5.

N° d'ordre : 16	Date de dépôt : 05/01/2021	Référence de dépôt : 8304P04 2021D4
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2021D4 :

La copropriété sur Collobrières AB 291 est remaniée en AC 331.

N° d'ordre : 17	Date de dépôt : 01/03/2022	Référence de dépôt : 8304P04 2022V1841	Date de l'acte : 28/02/2022
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE(amt)		
	Rédacteur : ADM SIP HYERES / HYERES		
	Domicile élu : HYERES AU SIP		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2022V1841 : HYPOTHEQUE LEGALE (amt)

Créanciers		
Numéro	Designation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
	TRÉSOR PUBLIC	
Propriétaire Immeuble / Contre		
Numéro	Designation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
1	BERENQUIER	15/02/1966

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2022V1841 : HYPOTHEQUE LEGALE (amr)

Immeubles					
Prop. Imm/Contré	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		COLLOBRIERES	AC 266		
		COLLOBRIERES	AC 265		
Montant Principal : 7.958,37 EUR					
Date extrême d'effet : 28/02/2032					

N° d'ordre : 18 Date de dépôt : 27/04/2022 Référence de dépôt : 8304P04 2022D16455

Nature de l'acte : **CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019** Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536

Rédacteur : /

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2022D16455 :
la copropriété à COLLOBRIERES cadastrée AB 71 est désormais remaniée en AC 70 .

N° d'ordre : 19 Date de dépôt : 07/10/2022 Référence de dépôt : 8304P04 2022D39005

Nature de l'acte : **CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019** Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536

Rédacteur : /

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2022D39005 :
La copropriété sur Collobrières B 2072 est remaniée en AE 163 .

CERTIFICAT DE DEPOT DU 25/05/2022 AU 19/10/2022

Date et Numéro de dépôt	Nature et Rédacteur de l'acte	Date de l'acte	Créanciers/Vendeurs/Donateurs/Constituants "Prop. Immu./Contre"/Débiteurs/Acquéreurs/Donataires/Fiduciaires	Numéro d'archivage Provisoire
19/10/2022 D40823	COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE ME PEYSSON / CHOUETTE / CAÏS TOULON	14/09/2022	SOCIETE MCS ET ASSOCIES BERENGUIER	8304P04 S00085

Le présent certificat des formalités acceptées au dépôt et en instance d'enregistrement au fichier immobilier sur les immeubles individuellement désignés dans la demande de renseignements est délivré en application de l'article 2457 du code civil.


Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 17 pages y compris le certificat.



Demande de renseignements
(pour la période postérieure au 31 décembre 1955)

22-886

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
N° de la demande :	
Déposée le :	22 F 2014
Références du dossier :	

INFORMATIONS RELATIVES A LA DEMANDE	IDENTIFICATION ET SIGNATURE DU DEMANDEUR ⁽²⁾
<input type="checkbox"/> hors formalité <input checked="" type="checkbox"/> sur formalité Opération juridique : Publication Commandement Saisie Immobilière..... en date du 14 septembre 2022 Service de dépôt : SPE TOULON 2 (MCS / BERENQUIER)	M _____  Adresse courriel ⁽³⁾ : _____ Téléphone : _____ A TOULON _____, le 19/10/2022 Signature _____
CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
Formalité du _____ Vol. _____ N° _____	

COUT	
Demande principale :	_____ = _____ e
Nombre de feuilles intercalaires :	_____
- nombre de personnes supplémentaires :	_____ x _____ e = _____ 0 e
- nombre d'immeubles supplémentaires :	_____ x _____ e = _____ 0 e
Frais de renvoi :	_____ e
<input type="checkbox"/> règlement joint <input type="checkbox"/> compte usager	TOTAL = _____ 0,00 e

MODE DE PAIEMENT (cadre réservé à l'administration)	
<input type="checkbox"/> numéraire <input type="checkbox"/> chèque ou C.D.C. <input type="checkbox"/> mandat <input type="checkbox"/> virement <input type="checkbox"/> utilisation du compte d'usager : _____	QUITTANCE : _____

PERIODE DE DELIVRANCE	
POINT DE DEPART - Formalités intervenues depuis le 01/01/1956 (ou date de rénovation du cadastre pour les demandes portant uniquement sur des immeubles). - Depuis le	TERME - Date de dépôt de la présente demande (hors formalité). - Date de la formalité énoncée (sur formalité). - Jusqu'auinclusivement.

⁽¹⁾ Demande à souscrire en DEUX exemplaires auprès du service de la publicité foncière du lieu de situation des biens pour lesquels les renseignements sont demandés.
⁽²⁾ Identité et adresse postale.
⁽³⁾ Uniquement pour les usagers professionnels.

IDENTIFICATION DES PERSONNES (toute erreur ou imprécision dégage la responsabilité de l'Etat - art. 9 du décret du 04/01/1955 modifié). Si le nombre de personnes est supérieur à trois, utiliser l'imprimé n° 3234-SD.				
N°	Personnes physiques : Personnes morales :	Nom Forme juridique ou dénomination	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil Siège social ⁽⁴⁾	Date et lieu de naissance N° SIREN
1				
2				
3				

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES (toute erreur dégage la responsabilité de l'Etat - art. 8-1 et 9 du décret du 04/01/1955 modifié). Si le nombre d'immeubles est supérieur à cinq, utiliser l'imprimé n° 3234-SD.				
N°	Commune (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	Références cadastrales (préfixe s'il y a lieu, section et numéro)	Numéro de volume	Numéro de lot de copropriété
1	COLLOBRIERES	AC 266		
2				
3				
4				
5				

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

 DEMANDE IRRÉGULIERE

Le dépôt de la présente demande est refusé pour le (ou les) motif(s) suivant(s) :

- défaut d'indication de la nature du renseignement demandé (HF / SF) demande non signée et/ou non datée
 insuffisance de la désignation des personnes et/ou des immeubles défaut de paiement
 demande irrégulière en la forme autre : _____

 REPONSE DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIEREDans le cadre de la présente demande, le service de la publicité foncière certifie ⁽⁵⁾ qu'il n'existe, dans sa documentation :

- aucune formalité.
 que les _____ formalités indiquées dans l'état ci-joint.
 que les seules formalités figurant sur les _____ faces de copies de fiches ci-jointes.

le _____,

*Pour le service de la publicité foncière,
le comptable des finances publiques,*

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du service de la publicité foncière, un droit d'accès et un droit de rectification.

⁽⁴⁾ Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts.⁽⁵⁾ Dans la limite des cinquante années précédant celle de la demande de renseignements (art. 2449 du Code civil).

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
TOULON 2
171 AVENUE DE VERT COTEAU
83071 TOULON CEDEX
Téléphone : 0494039527
Mél. : spt:toulon2@dgifp.finances.gouv.fr

Maitre PEYSSON / CHOUETTE / CAIS
267 BOULEVARD CHARLES BARNIER
LE KALLISTE BAT. D
83000 TOULON

Vous trouverez dans la présente transmission :

- > Le récapitulatif des désignations des immeubles et des personnes requises ainsi que celles connues de Fiji pour la délivrance des formules suivi d'un sommaire des formules publiées et reportées.
- > La réponse à votre demande de renseignements.

Date : 20/10/2022

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 8304P04 2022F2874

PERIODE DE CERTIFICATION : du 02/04/2002 au 19/10/2022
IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
43	COLLOBRIERES	AC 286		

FORMALITES PUBLIEES

N° d'ordre : 1	date de dépôt : 16/12/2003	références d'enlèvement : 8304P04 2003F12513	Date de l'acte : 18/11/2003
	nature de l'acte : ATTESTATION APRES DECES		
N° d'ordre : 2	date de dépôt : 02/03/2004	références d'enlèvement : 8304P04 2004F2362	Date de l'acte : 27/01/2004
	nature de l'acte : PARTAGE ET DONAT PARTAGE		
N° d'ordre : 3	date de dépôt : 02/03/2004	références d'enlèvement : 8304P04 2004V839	Date de l'acte : 27/01/2004
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
N° d'ordre : 4	date de dépôt : 02/03/2004	références d'enlèvement : 8304P04 2004V840	Date de l'acte : 27/01/2004
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
N° d'ordre : 5	date de dépôt : 02/11/2005	références d'enlèvement : 8304P04 2005V3937	Date de l'acte : 12/10/2005
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE JUDICIAIRE PROVISOIRE		
N° d'ordre : 6	date de dépôt : 04/12/2006	références d'enlèvement : 8304P04 2006V4731	Date de l'acte : 30/11/2006
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		

N° d'ordre : 7	date de dépôt : 01/02/2008	références d'enlèvement : 8304P04 2008D1951	Date de l'acte : 28/11/2007
	nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 02/03/2004 Sages : 8304P04 Vol 2004V N° 839		
N° d'ordre : 8	date de dépôt : 01/02/2008	références d'enlèvement : 8304P04 2008D1952	Date de l'acte : 28/11/2007
	nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 02/03/2004 Sages : 8304P04 Vol 2004V N° 840		
N° d'ordre : 9	date de dépôt : 01/02/2008	références d'enlèvement : 8304P04 2008D1953	Date de l'acte : 28/11/2007
	nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 02/11/2005 Sages : 8304P04 Vol 2005V N° 3937		
N° d'ordre : 10	date de dépôt : 30/04/2009	références d'enlèvement : 8304P04 2009V1201	Date de l'acte : 26/03/2009
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
N° d'ordre : 11	date de dépôt : 09/06/2009	références d'enlèvement : 8304P04 2009V1538	Date de l'acte : 09/06/2009
	nature de l'acte : BORDEREAU RECTIFICATIF VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 30/04/2009 Sages : 8304P04 Vol 2009V N° 1201		
N° d'ordre : 12	date de dépôt : 25/04/2014	références d'enlèvement : 8304P04 2014V1585	Date de l'acte : 18/04/2014
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE		
N° d'ordre : 13	date de dépôt : 19/05/2014	références d'enlèvement : 8304P04 2014V1788	Date de l'acte : 13/05/2014
	nature de l'acte : BORDEREAU RECTIFICATIF VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 25/04/2014 Sages : 8304P04 Vol 2014V N° 1585		
N° d'ordre : 14	date de dépôt : 14/11/2018	références d'enlèvement : 8304P04 2018V4376	Date de l'acte : 09/10/2018
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE		
N° d'ordre : 15	date de dépôt : 02/12/2019	références d'enlèvement : 8304P04 2019P13536	Date de l'acte : 02/12/2019
	nature de l'acte : PROCES-VERBAL DE REMANIEMENT		

N° d'ordre : 16	date de dépôt : 19/11/2020	références d'enlissement : 8304P04 2020D19919
	nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536	
N° d'ordre : 17	date de dépôt : 05/01/2021	références d'enlissement : 8304P04 2021D4
	nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536	
N° d'ordre : 18	date de dépôt : 01/03/2022	références d'enlissement : 8304P04 2022V1841
	nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE(amir)	Date de l'acte : 28/02/2022
N° d'ordre : 19	date de dépôt : 27/04/2022	références d'enlissement : 8304P04 2022D16455
	nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536	
N° d'ordre : 20	date de dépôt : 07/10/2022	références d'enlissement : 8304P04 2022D39005
	nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536	

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE
TOULON 2

Demande de renseignements n° 8304P04 2022F2874
déposée le 19/10/2022, par Maître PEYSSON / CHOUETTE / CAIS

Ref. dossier : CDT PAYER MCS/BERENGUIER

CERTIFICAT

Le Service de la Publicité Foncière certifie le présent document(*) qui contient les éléments suivants:

- Pour la période de publication du 02/04/2002 au 24/05/2022 (date de mise à jour fichier)

[x] Il n'existe aucune formalité au fichier immobilier non informatisé,

[x] Il n'existe que les 20 formalités indiquées dans l'état réponse ci-joint.

- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de la demande :
du 25/05/2022 au 19/10/2022 (date de dépôt de la demande)

[x] Il n'existe qu'1 formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A TOULON 2, le 20/10/2022

Pour le Service de la Publicité Foncière,
Le comptable des finances publiques,
Françoise PETITTE

(*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document

Les dispositions des articles 38 à 43 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement, un droit d'accès et un droit de rectification.

1

Demande de renseignements n° 8304P04 2022F2874

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

N° d'ordre : 1	Date de dépôt : 16/12/2003	Référence d'enlèvement : 8304P04 2003P12513	Date de l'acte : 18/11/2003
	Nature de l'acte : ATTESTATION APRES DECES		
	Rédacteur : NOT PELLOUX / LE LAVANDOU		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2003P12513 :

Disposant, Donateur

Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
1	BERENGUIER	23/10/1935

Bénéficiaire, Donataire

Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité
2	BERENGUIER	06/06/1963
3	BERENGUIER	15/02/1966
4	DERBEZ	23/06/1941

Immeubles

Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		COLLOBRIERES	AB 737		
			AB 767		
			F 683 à F 688		
			F 691 à F 693		
			G 543		
			G 547 à G 548		
			H 217 à H 218		
		COLLOBRIERES	AB 766		3

Prix / évaluation : 128.056,56 EUR

Complément : biens transmis 1/2 de cte les parcelles A 766 lot 3 et A 767 le surplus bien propre au disposant décédé le 11/11/1993 laissant son epse donataire de 1/4 enPP et 3/4 en usufruit BERENGUIER maurice et ALLIONE Therese usufruitiers décédés le 25/01/1992 et 26/02/2002

N° d'ordre : 2	Date de dépôt : 02/03/2004	Référence d'enlissement : 8304P04 2004P2362	Date de l'acte : 27/01/2004
Nature de l'acte : PARTAGE ET DONAT PARTAGE		Rédacteur : NOT PELLOUX / LE LAVANDOU	

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2004P2362 : attribution à ROSELYNE

Disposant, Donateur					
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité			
1	BERENGUER	06/06/1963			
2	BERENGUER	15/02/1966			
Bénéficiaire, Donataire					
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité			
3	DERBEZ	23/06/1941			
Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
3	TP	COLLOBRIERES	F 683		
			H 217 à H 218		
	US	COLLOBRIERES	AB 737		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 40.106,70 EUR

Complément : Pacte de préférence sur les parcelles F683 et H 217 218 au profit de BERENGUER Nathalie née le 06/06/1963

Disposition n° 2 de la formalité 8304P04 2004P2362 : attribution à Carole

Disposant, Donateur			
Numéro	Désignation des personnes	Date de naissance ou N° d'identité	
1	BERENGUER	06/06/1963	
3	DERBEZ	23/06/1941	

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 2 de la formalité 8304P04 2004P2362 : attribution à Carole

Bénéficiaire, Donataire				Date de naissance ou N° d'identité
Numéro	Désignation des personnes			15/02/1966
2	BERENGUIER			
Immeubles				
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume
2	NP	COLLOBRIERES	AB 737	
	TP	COLLOBRIERES	AB 767	
		COLLOBRIERES	AB 766	
				Lot
				3

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Trefond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 86.896,36 EUR

Complément : les parcelles AB 766 LOT 3 et AB 767 biens de communauté ; réserve d'usufruit sur la parcelle AB 737

Disposition n° 3 de la formalité 8304P04 2004P2362 : attribution à NATHALIE

Disposant, Donateur				Date de naissance ou N° d'identité
Numéro	Désignation des personnes			15/02/1966
2	BERENGUIER			
3	DERBEZ			23/06/1941
Bénéficiaire, Donataire				
Numéro	Désignation des personnes			Date de naissance ou N° d'identité
1	BERENGUIER			06/06/1963
Immeubles				
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume
1	TP	COLLOBRIERES	F 684 à F 693	
				Lot

Disposition n° 3 de la formalité 8304P04 2004P2362 : attribution à NATHALIE

Immeubles					
Bénéficiaires	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
1	TP		G 543 G 547 à G 548		

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Dominant EM : Emphytéose NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Prix / évaluation : 36.116,92 EUR

Complément : rapport en moins prenant des parcelle F 689 et 690 consentie dans la donation publié le 08/02/1991 vol 91P 1529

N° d'ordre : 3	Date de dépôt : 02/03/2004	Référence d'enlèvement : 8304P04 2004V839	Date de l'acte : 27/01/2004
Nature de l'acte : HYPOTHÈQUE CONVENTIONNELLE			
Rédacteur : NOT PELLOUX//LE LAVANDOU			
Domicile élu : LE LAVANDOU EN L ETUDE			

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2004V839 :

Créanciers					
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité		
	CCP				
Débiteurs					
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité		
1	BERENGLIER		15/02/1966		
Immeubles					
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		COLLOBRIERES	AB 737		
		COLLOBRIERES	AB 767		
		COLLOBRIERES	AB 766		3

Montant Principal : 65.000,00 EUR Accessoirs : 13.000,00 EUR Taux d'intérêt : 5,10 %

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2004V839 :

Date extrême d'exigibilité : 04/02/2022 Date extrême d'effet : 04/02/2024

N° d'ordre : 4	Date de dépôt : 02/03/2004	Référence d'empiètement : 8304P04 2004Y840	Date de l'acte : 27/01/2004
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
	Rédacteur : NOT PELLOUX / LE LAVANDOU		
	Domicile élu : LE LAVANDOU EN L'ÉTUDE		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2004V840 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes		
	CCF		
Débiteurs		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes		
I	DERBEZ	23/06/1941	
Immeubles		Volume	
Débiteurs	Droits	Désignation cadastrale	Lot
I	US	AB 737	

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domanier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur
 PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en
 indivision US : Usufruit

Montant Principal : 65 000,00 EUR Accessoires : 13 000,00 EUR Taux d'intérêt : 5,10 %

Date extrême d'exigibilité : 04/02/2022 Date extrême d'effet : 04/02/2024

Complément : sur l'usufruit

N° d'ordre : 5	Date de dépôt : 02/11/2005	Référence d'enlèvement : 8304P04 2005V3937	Date de l'acte : 12/10/2005
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE JUDICIAIRE PROVISOIRE Rédacteur : ME LOUSTAUNAU/SABATIER/FORNO / DRAGUDGNAN Domicile élu : DRAGUDGNAN en l'étude			

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2005V3937 :

Créanciers					
Número	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité		
	CCF				
Débiteurs					
Número	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité		
1	BERENGUJER		15/02/1966		
Immeubles					
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
	NP	COLLOBRIERES	AB 737		
		COLLOBRIERES	AB 767		
		COLLOBRIERES	AB 766		3

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Demanier EM : Emphytéme NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en indivision US : Usufruit

Montant Principal : 100,000,000 EUR
Date extrême d'effet : 02/11/2008

N° d'ordre : 6	Date de dépôt : 04/12/2006	Référence d'enlèvement : 8304P04 2006V4731	Date de l'acte : 30/11/2006
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE Rédacteur : NOT EYMRI / EAUBONNE CEDEX Domicile élu : EAUBONNE CEDEX EN L'OFFICE			

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2006V4731 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes		
	REKORD BANK		
Débiteurs		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes	15/02/1966	
1	BERENGUIER		
Immeubles			
Débiteurs	Droits	Commune	Volume
		COLLOBRIERES	AB 737
		COLLOBRIERES	AB 767
		COLLOBRIERES	AB 766
			Lot
			3

Montant Principal : 130.000,00 EUR Accessoires : 26.000,00 EUR Taux d'intérêt : 6,05 %
 Date extrême d'exigibilité : 05/12/2009 Date extrême d'effet : 05/12/2010

N° d'ordre : 7	Date de dépôt : 01/02/2008	Référence de dépôt : 8304P04 2008D1951	Date de l'acte : 28/11/2007
Nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 02/03/2004 Sages : 8304P04 Vol 2004V N° 839			
Rédacteur : NOT DUYVAL-FLEURY Thierry / PARIS			
Domicile élu :			

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2008D1951 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes		
	CREANCIER IDENTIFIE PAR NOTAIRE		
Débiteurs		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes	15/02/1966	
1	BERENGUIER		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2008D1951 :

Immeubles			
Débiteurs	Droits	Désignation cadastrale	Volume
		AB 737	
		AB 767	
		AB 766	
			3

N° d'ordre : 8

Date de dépôt : 01/02/2008 Référence de dépôt : 8304P04 2008D1952 Date de l'acte : 28/11/2007

Nature de l'acte : **RADIATION SIMPLIFIÉE TOTALE D'INSCRIPTION** de la formalité initiale du 02/03/2004 Sages : 8304P04 Vol 2004V N° 840

Rédacteur : NOT DUVAL-FLEURY Thierry / PARIS

Domicile élu :

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2008D1952 :

Créanciers			
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité	
	CREANCIER IDENTITE PAR NOTAIRE		
Débiteurs			
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité	
1	DERBEZ	23/06/1941	Cauton
Immeubles			
Débiteurs	Droits	Désignation cadastrale	Volume
		AB 737	
			Lot

Complément : Sur l'usufruit. A noter que c'est à tort qu'il avait été indiqué lors de la publication de l'inscription DERBEZ Roselyne débitrice alors qu'elle était caution.

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

N° d'ordre : 9	Date de dépôt : 01/02/2008	Référence de dépôt : 8304P04 2008D1953	Date de l'acte : 28/11/2007
	Nature de l'acte : RADIATION SIMPLIFIEE TOTALE D'INSCRIPTION de la formalité initiale du 02/11/2005	Sages : 8304P04 Vol 2005V N° 3937	
	Rédacteur : NOT DUVAL-FLEURY Thierry / PARIS		
	Domicile élu :		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2008D1953 :

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes		
	CREANCIER IDENTIFIE PAR NOTAIRE		
Débiteurs		Date de Naissance ou N° d'identité	
Numéro	Désignation des personnes		
1	BERENGUJER	15/02/1966	
Immeubles			
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale
		COLLOBRIERES	AB 737
		COLLOBRIERES	AB 767
			AB 766
			Volume
			Lot
			3

N° d'ordre : 10	Date de dépôt : 30/04/2009	Référence d'enlèvement : 8304P04 2009V1201	Date de l'acte : 26/03/2009
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE		
	Rédacteur : SCP BOYER Stéphane / TOULON		
	Domicile élu : TOULON en l'étude		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2009V1201 :

Formalité en attente en ce qui concerne la parcelle AB 737 sur Collobrières.

Disposition n° 2 de la formalité 8304P04 2009V1201 :

Créanciers					
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité		
	CHEBANCA				
Débiteurs					
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité		
1	BERENGUJER		15/02/1966		
Immeubles					
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		COLLOBRIERES	AB 766		3
		COLLOBRIERES	AB 767		1
					3 à 5

Montant Principal : 150.000,00 EUR. Accessoires : 30.000,00 EUR. Taux d'intérêt: 4,60 %
 Date extrême de exigibilité : 05/04/2029. Date extrême d'effet : 05/04/2030

Complément : Variabilité du taux prévue à l'acte.

N° d'ordre : 11	Date de dépôt : 09/06/2009	Référence d'enlèvement : 8304P04 2009V1538	Date de l'acte : 09/06/2009
	Nature de l'acte : BORDEREAU RECTIFICATIF VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 30/04/2009 Sages : 8304P04 Vol 2009V N° 1201		
	Rédacteur : SCP BOYER Stéphane / TOULON		
	Domicile élu : TOULON en l'acte		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2009V1538 : Hypothèque Conventiionnelle du 26/03/2009 Me BOYER à TOULON

Créanciers			
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité
	CHEBANCAL		
Débiteurs			
Numéro	Désignation des personnes		Date de Naissance ou N° d'identité
1	BERENGUJER		15/02/1966

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2009V1538 : Hypothèque Conventiennelle du 26/03/2009 Me BOYER à TOULON

Immeubles					
Débiteurs	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		COLLOBRIERES	AB 737		
		COLLOBRIERES	AB 766		3
		COLLOBRIERES	AB 767		1 3 à 5

Montant Principal : 150.000,00 EUR Accessoires : 30.000,00 EUR Taux d'intérêt : 4,60 %
Date extrême d'exigibilité : 05/04/2029 Date extrême d'effet : 05/04/2030

Complément : Taux variable. Régularisé par bordereau rectificatif concernant les droits sur AB 737, il s'agit de la Plaine propriété suite au décès survenu le 15/10/2005 de Mme DERBEZ Rosslyne veuve BERENGUJER née le 23/06/1941. (Donation-Partage Vol 2004P n° 2362).

N° d'ordre : 12	Date de dépôt : 25/04/2014	Référence d'enlèvement : 8304P04 2014V1585	Date de l'acte : 18/04/2014
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE			
Rédacteur : ADM CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CUERS / CUERS			

FORMALITE EN ATTENTE

Conformément aux dispositions du 2 de l'article 41 du décret du 14 octobre 1955, il vous appartient de déposer une nouvelle demande de renseignements pour connaître le sort des formalités révélées en attente et non régularisées.

N° d'ordre : 13	Date de dépôt : 19/05/2014	Référence d'enlèvement : 8304P04 2014V1788	Date de l'acte : 13/05/2014
Nature de l'acte : BORDEREAU RECTIFICATIF VALANT REPRISE POUR ORDRE de la formalité initiale du 25/04/2014 Sages : 8304P04 Vol 2014V N° 1585			
Rédacteur : ADM TP CUERS / CUERS			
Domicile élu : CUERS BX en l'étude			

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2014V1788 : Hypothèque légale du Trésor du 18/04/2014 CFP Cuers

Créanciers	
Numéro	Date de Naissance ou N° d'identité
TRESOR PUBLIC	

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2014V1788 - Hypothèque légale du Trésor du 18/04/2014 CRP Cuers

Propriétaire Immeuble / Contre

Numero	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
1	BERENQUIER	15/02/1966

Immeubles

Prop. Imm/Contre	Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
		COLLOBRIERES	AB 737		
		COLLOBRIERES	AB 766		3
		COLLOBRIERES	AB 767		1
					3 à 5

Montant Principal : 8.794,84 EUR
Date extreme d'effet : 18/04/2024

Complément : Sur parts et portions. En vertu des divers rôles d'impôts directs mis en recouvrement et rendus exécutoires par le Directeur Départemental des finances publiques du Var agissant par délégation du Préfet du Var. Bordereau rectificatif en ce qui concerne les références de l'état descriptif de division de AB 766.

N° d'ordre : 14	Date de dépôt : 14/11/2018	Référence d'enlèvement : 8304P04 2018V4376	Date de l'acte : 09/10/2018
	Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE	Rédacteur : ADM TP CUERS / CUERS	
	Domicile élu : CUERS en l'étude		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2018V4376 :

Créanciers

Numero	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
	TRESOR PUBLIC	

Propriétaire Immeuble / Contre

Numero	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité
1	BERENQUIER	15/02/1966

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2018V4376 :

Immeubles		Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
Prop.Imm/Contre Droits	NP	COLLOBRIERES	AB 737		
		COLLOBRIERES	AB 766		3

DI : Droits Indivis CO : Constructions DO : Domancier EM : Emphytéote NI : Nue-propriété en indivision NP : Nue-propriété OT : Autorisation d'occupation temporaire PE : Preneur
 PI : Indivision en pleine propriété PR : Preneur bail à réhabilitation SO : Sol TE : Tenuyer TP : Toute propriété TR : Tréfond UH : Droit d'usage et d'habitation UI : Usufruit en
 indivision US : Usufruit

Montant Principal : 16.213,00 EUR
 Date extrême d'effet : 09/11/2028

Complément : Sur les parts et portions. En vertu de divers rôles d'impôts

N° d'ordre : 15	Date de dépôt : 02/12/2019	Référence d'enlèvement : 8304P04 2019P13536	Date de l'acte : 02/12/2019
Nature de l'acte : PROCES-VERBAL DE REMANIEMENT			
Rédacteur : ADM CDJF TOULON 2 / TOULON			

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2019P13536/UD77 :

Ancienne Désignation						Nouvelle désignation					
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
COLLOBRIERES		AB	624			COLLOBRIERES	AC	AC	580		
COLLOBRIERES		AB	728			COLLOBRIERES		AC	65		
COLLOBRIERES		AB	737			COLLOBRIERES		AC	266		
COLLOBRIERES		B	743			COLLOBRIERES		AE	135		
COLLOBRIERES		B	769			COLLOBRIERES		AK	66		
COLLOBRIERES		B	792			COLLOBRIERES		AK	56		
COLLOBRIERES		B	1047			COLLOBRIERES		AE	177		
COLLOBRIERES		AB	247			COLLOBRIERES		AC	293		
COLLOBRIERES		AB	261			COLLOBRIERES		AC	303		

RELEVÉ DES FORMALITÉS PUBLIÉES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2019P13536/UD77 :

Ancienne Désignation				Nouvelle désignation							
Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot	Commune	Pfx	Sec	Plan	Vol	Lot
COLLOBRIERES		AB	277			COLLOBRIERES		AC	318		

N° d'ordre : 16	Date de dépôt : 19/11/2020	Référence de dépôt : 8304P04 2020D19919
Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2020D19919 :

Lors de la publication de l'UD 192 relative à cette copropriété il avait été inversé ancienne et nouvelle copropriété . La copropriété B 1087 et B 1376 est désormais remaniée en AE 1 / AE 5 .

N° d'ordre : 17	Date de dépôt : 05/01/2021	Référence de dépôt : 8304P04 2021D4
Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2021D4 :

La copropriété sur Collobrières AB 291 est remaniée en AC 331 .

N° d'ordre : 18	Date de dépôt : 01/03/2022	Référence d'enlèvement : 8304P04 2022V1841	Date de l'acte : 28/02/2022
Nature de l'acte : HYPOTHEQUE LEGALE(amm)	Rédacteur : ADM SIP HYERES / HYERES		
	Domicile élu : HYERES AU SIP		

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2022V1841 : HYPOTHEQUE LEGALE (amm)

Créanciers		Date de Naissance ou N° d'identité
Numéro	Désignation des personnes	
	TRÉSOR PUBLIC	

RELEVÉ DES FORMALITES PUBLIEES DU 02/04/2002 AU 24/05/2022

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2022V1841 : HYPOTHEQUE LEGALE (amr)

Propriétaire Immeuble / Contre			
Numéro	Désignation des personnes	Date de Naissance ou N° d'identité	
1	BERENGUIER	15/02/1966	
Immeubles			
Prop.Limm/Contre Droits	Commune	Désignation cadastrale	Volume
	COLLOBRIERES	AC 266	
	COLLOBRIERES	AC 265	
			Lot
			3

Montant Principal : 7.958,37 EUR
Date extrême d'effet : 28/02/2032

N° d'ordre : 19	Date de dépôt : 27/04/2022	Référence de dépôt : 8304P04 2022D16455
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2022D16455 :

la copropriété à COLLOBRIERES cadastrée AB 71 est désormais remaniée en AC 70 .

N° d'ordre : 20	Date de dépôt : 07/10/2022	Référence de dépôt : 8304P04 2022D39005
	Nature de l'acte : CORRECTION DE FORMALITE de la formalité initiale du 02/12/2019 Sages : 8304P04 Vol 2019P N° 13536	
	Rédacteur : /	

Disposition n° 1 de la formalité 8304P04 2022D39005 :

La copropriété sur Collobrières B 2072 est remaniée en AE 163 .

CERTIFICAT DE DEPOT DU 25/05/2022 AU 19/10/2022

Date et Numéro de dépôt	Nature et Rédacteur de l'acte	Date de l'acte	Créandiers/Vendeurs/Donateurs/Constituants "Prop.Imm./Contre"/Débiteurs/Acquéreurs/Donataires/Fiduciaires	Numéro d'archivage Provisoire
19/10/2022 D40823	COMMANDEMENT DE PAYER VALANT SAISIE ME PEYSSON / CHOUETTE / CAIS TOULON	14/09/2022	SOCIETE MCS ET ASSOCIES BERENGUIER	8304P04 S00083

Le présent certificat des formalités acceptées au dépôt et en instance d'enregistrement au fichier immobilier sur les immeubles individuellement désignés dans la demande de renseignements est délivré en application de l'article 2457 du code civil.

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 17 pages y compris le certificat.

COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES
Société Titulaire d'un Office de Commissaires de Justice
227 rue Jean Jaurès - 83000 TOULON
☎ : 04.94.20.94.30
Site : www.etude-huissier.com
Courriel : contact@etude-huissier.com

Constat 24/24 7/7 : 04.94.20.94.31

EXPÉDITION


**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**

PROCÈS-VERBAL
DESCRIPTIF
AVEC PROCES-VERBAL
DE MESURAGE

AFFAIRE : MCS ET ASSOCIES
CONTRE : Mme BERENGUIER
NOS REF : 190082



PROCÈS-VERBAL EFFECTUÉ
L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE SEPT OCTOBRE

A LA REQUETE DE :

La Société MCS ET ASSOCIES, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au RCS DE PARIS sous le N° B 334 537 206 ayant son siège social à PARIS (75020) 256 Bis rue des Pyrénées, prise en la personne de son représentant légal en exercice, dûment habilité, domicilié en cette qualité audit siège social, venant aux droits de la Société dénommée « CHE BANCA ! SPA » anciennement dénommée MICOS BANCA, en vertu d'une convention de cession de créances en date du 21 Février 2019.

Avant pour Avocat constitué Maître Laurent CHOUETTE -Associé de Maître Frédéric PEYSSON et Maître Sophie CAIS -Elisabeth RECOTILLET au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON - 267 Boulevard Charles BARN/ER, Résidence le Kallisté.

Nous, Amaury VERNANGE, Membre de la SAS DENJEAN-PIERRET VERNANGE ET ASSOCIES, Commissaires de Justice Associés, Société Titulaire d'un Office de Commissaires de Justice, résidant à TOULON, 227 rue Jean Jaurès, soussigné :

PROCÉDANT EN EXÉCUTION DE :

Des articles R 322-1 et suivants du Code des Procédures Civiles d'Exécution.

A L'EFFET DE :

Recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction du Cahier des Charges et notamment :

- Procéder à la description des lieux, de leur composition et leur superficie,
- Indiquer les conditions d'occupation et l'identité des occupants ainsi que la mention des droits dont ils se prévalent,
- Indiquer le nom et l'adresse du syndic de copropriété, le cas échéant,
- Recevoir tous autres renseignements utiles sur l'immeuble fournis, notamment, par l'occupant.

Afin de tendre à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, que la requérante se propose de poursuivre devant le Tribunal judiciaire de TOULON.

Nous sommes transportés, ce jour, sur le territoire de la commune de COLLOBRIERES.



AGISSANT EN VERTU DE :

- La copie exécutoire d'un Acte Authentique reçu le 26 Mars 2009 par Maître Stéphane BOYER, Notaire Associé contenant prêt par la Société CHE BANCA ! SPA à Madame Carole BERENGUIER
- D'une Hypothèque Conventionnelle publiée au 2ème Bureau des Hypothèques de TOULON le 30 Avril 2009 Vol 2009 V N° 1201 et Bordereau Rectificatif publié le 9 Juin 2009 Vol 2009 V N°1538.
- De la déchéance du terme constatée suivant lettre recommandée du 2 Février 2021 faisant suite à une mise en demeure restée infructueuse adressée le 30 Novembre 2020 à Madame Carole BERENGUIER suivant lettre recommandée avec accusé de réception.

AFIN DE PROCÉDER A :

La désignation exacte et détaillée des biens qui y sont situés et qui appartiennent à :

Madame Carole Roselyne Martine BERENGUIER,
née à SISTERON le 15 Février 1966, de nationalité française,
demeurant et domiciliée
6 Place de la République,
83610 COLLOBRIERES (Var).

DESIGNATION

Dans un ensemble immobilier en Copropriété situé sur la Commune de COLLOBRIERES. Place de la République anciennement cadastré Section AB N°766 et désormais AC N°265 le lot N°3.

Règlement de Copropriété et Etat Descriptif de Division reçus le 14 Décembre 1984 par Maître PELLOUX, Notaire à LE LAVANDOU (Var), et publiés au 2ème bureau des Hypothèques de TOULON le 14 Décembre 1984 Volume 6404 N° 02.

Dans un ensemble immobilier en Copropriété situé sur la Commune de COLLOBRIERES. Place de la République anciennement cadastré Section AB N°766 les lots N°1-3-4-5 et désormais AC N°268.

Règlement de Copropriété et Etat Descriptif de Division reçus le 22 Juin 2007 par Maître PELLOUX, Notaire à LE LAVANDOU (Var), et publiés au 2ème bureau des Hypothèques de TOULON le 17 Août 2007 Volume 2007 P N° 7592.

Une Maison à usage d'habitation élevée de deux étages dont le RDC et le 1^{er} étage sont loués à usage commercial et le 2ème à usage d'habitation, sise sur la Commune de COLLOBRIERES, Place de la République anciennement cadastrée Section AB N° 737 et désormais cadastrée AC N° 266.

Madame Carole Roselyne Martine BERENGUIER étant propriétaire lesdits biens en vertu de :

Une Attestation Immobilière reçue par Maître PELLOUX, Notaire à LE LAVANDOU le 18 Novembre 2003 et publiée au 2ème bureau des Hypothèques de TOULON, le 16 Décembre 2003 Volume 2003 P N° 12513

Un acte de donation partage reçu par Maître PELLOUX, Notaire à LE LAVANDOU le 27 Janvier 2004 et publié au 2ème bureau des Hypothèques de TOULON le 2 Mars 2004, Volume 2004 P N° 2362.





Service de la documentation cadastrale au cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-Laye Cedex
SIRET 160000420011

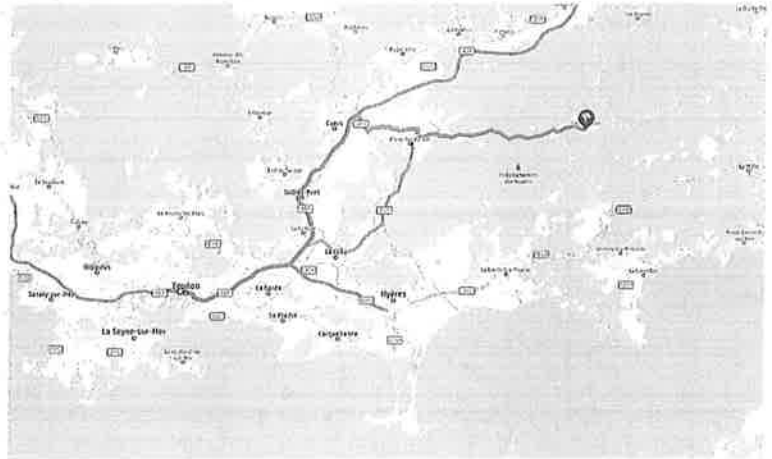
Impression non normalisée du plan cadastral



ASSISTES DE :

- Monsieur BORREL Julien, Expert Immobilier - DTI, qui établit le rapport des diagnostics selon la mission qui lui ait confiée,

ITINERAIRE D'ACCÈS ET PLAN



9h33 **Tribunal Judiciaire de Toulon**
Pl Gabriel Péri, 83000 Toulon

↑ Prendre DN8 (Place Gabriel Péri) et continuer sur 25 mètres

25 m

↵ Tourner légèrement à gauche sur DN8 (Avenue du Maréchal Foch) et continuer sur 5 mètres

35 m

↑ Tourner légèrement à droite sur DN8 (Avenue du Maréchal Foch) et continuer sur 1,1 kilomètre

1,1 km

• Continuer et rejoindre A50. Continuer sur 850 mètres

A50

Marseille
Aix-en-Provence
La Seyne-sur-Mer
Toulon-Ouest

2,0 km

↘ Sortir et rejoindre la voie. Continuer sur 50 mètres

Toulon-Ouest
Arsenal

2,0 km

↘ Prendre à droite et rejoindre Avenue des Fusiliers Marins. Continuer sur 550 mètres

Arsenal

2,5 km

↻ Au rond-point, prendre la 1ère sortie sur la voie et continuer sur 25 mètres

2,5 km

↘ Prendre à droite et rejoindre A50. Continuer sur 950 mètres

Toulon

3,5 km












↑ Continuer A50 sur 4,2 kilomètres

A50










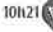
Nice
Hyères
Toulon-Est

A50



- 7,7 km  Continuer A57 sur 20 kilomètres
A57
- 27,9 km  Sortir et rejoindre la voie. Continuer sur 350 mètres
- 10
Fréjus-Saint-Raphaël
Draguignan
Le Luc
Brignoles
Puget-Ville
Pierrefeu-du-Var
- 28,3 km  Au rond-point, prendre la 1ère sortie sur D14 (Route de Pierrefeu) et continuer sur 1,6 kilomètre
- 29,9 km  Au rond-point, prendre la 2ème sortie sur D14 (Route de Pierrefeu) et continuer sur 95 mètres
- 29,9 km  Passer par Cuers et continuer D14 (Route de Pierrefeu) sur 2,8 kilomètres
Route de Cuers
- 32,8 km  Au rond-point, prendre la 3ème sortie sur D14 (Avenue des Poilus) et continuer sur 35 mètres
- 32,9 km  Entrer dans Pierrefeu-du-Var et continuer D14 (Avenue des Poilus) sur 900 mètres
- PIERREFEU-DU-VAR**
- 33,8 km  Continuer D12 (Boulevard Henri Guérin) sur 700 mètres
- 34,4 km  Continuer D14 (Route des Maures) sur 1,2 kilomètre
- 35,6 km  Sortir de Pierrefeu-du-Var et continuer D14 (Route des Maures) sur 2,2 kilomètres
- 37,8 km  Passer par Montaud et continuer D14 (Route des Maures) sur 50 mètres



- 37,9 km
-  Passer par Montaud et continuer D14 (Route des Maures) sur 7,2 kilomètres
-  Route des Maures
- 45,2 km
-  Tourner légèrement à droite sur D14 (Route des Maures) et continuer sur 10 mètres
- 45,2 km
-  Tourner légèrement à gauche sur D14 (Route des Maures) et continuer sur 2 kilomètres
- 47,2 km
-  Entrer dans Collobrières et continuer D14 (Route des Maures) sur 400 mètres
- COLLOBRIÈRES**
- 47,6 km
-  Tourner légèrement à droite sur D14 et continuer sur 500 mètres
- 48,1 km
-  Au rond-point, prendre la 1ère sortie sur D14 (Pont Rossi) et continuer sur 40 mètres
- 48,2 km
-  Continuer Rue Jean Jaurès sur 170 mètres
- 48,3 km
-  Tourner à gauche sur Place de la République et continuer sur 15 mètres
-  101121 **Place de la République**
83610 Collobrières



DESCRIPTION

Le bien est composé de lots situés dans le bâti principal (AC 268) et dans deux bâtis mitoyens (AC 265 et AC 266).

L'accès s'effectue par le bâtiment principal AC 268.

Les connexions entre les différents bâtis étant anciennes, il ne pourra être défini avec certitude les différents bâtis entre eux.

MAISON PRINCIPALE ET BATIS MITOYENS AC 268, AC 265 et AC 266.

L'accès à la maison principale s'effectue par une porte pleine en bois enduite d'une peinture de couleur blanche en état d'usage moyen avec imposte vitré en partie haute.



COULOIR DE DÉGAGEMENT : 5.68m²

Le sol est recouvert de tommettes marseillaises de facture semi- récente en forme losange en état d'usage moyen.

Les murs sont recouverts d'un crépi maçonné enduit d'une peinture de couleur blanche de facture semi-récente en état d'usage moyen.
Le mur en partie droite, entre les W.C. et la cuisine est ouvert par un passe-plat.

Le plafond est enduit d'une peinture de couleur blanche de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Ce couloir de dégagement dessert dans un premier temps en partie droite un W.C., puis une cuisine, face à nous une montée d'escalier et en partie gauche une pièce aménagée avec un bar.





PREMIERE PIECE A DROITE : W.C. : 2.43m²

L'accès à la pièce s'effectue par une porte pleine enduite d'une peinture de couleur grise de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Le sol est recouvert d'un revêtement vinylique d'aspect lattes de parquet cérusé, de facture récente en bon état.

Les murs en périphérie basse sont recouverts d'une faïence enduite d'une peinture de couleur grise en état d'usage moyen.

Les murs en partie haute sont enduits d'une peinture de couleur grise de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Le plafond est recouvert d'un crépi enduit d'une peinture de couleur blanche en état d'usage moyen.

La pièce est aérée et éclairée par une fenêtre en bois de facture ancienne, simple vitrage en mauvais état.

Equipements des W.C. :

- Un W.C. à l'anglaise, chasse dorsale à double débit en céramique de couleur blanche, avec lunette et abattant.
- Un lavabo sur colonne en céramique de couleur blanche équipé d'un robinet mélangeur en bon état.







DEUXIEME PIECE A DROITE : CUISINE : 21.16m²

L'accès à la cuisine s'effectue par deux portes battantes vitrées enduites d'une peinture de couleur blanche, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur grise antidérapant en bon état.

Les murs jusqu'au plafond sont recouverts d'une faïence de couleur blanche en état d'usage moyen.

Le plafond est enduit d'une peinture de couleur blanche en état d'usage moyen.

La pièce est aérée et éclairée par une double porte-fenêtre en bois vitrée enduite d'une peinture de couleur blanche, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Equipements de la pièce :

- Un tableau électrique en partie gauche en entrant.











Nous accédons à une pièce aveugle.

PIECE AVEUGLE : 8.64m²

L'accès à la pièce aveugle s'effectue par une baie libre.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur beige, de facture récente en bon état.

Les murs sont enduits d'une peinture de couleur blanche sur un support en état d'usage moyen.

Le plafond est enduit d'une peinture de couleur blanche en état d'usage moyen.

La pièce est aménagée sur sa partie gauche par une chambre froide.





En partie gauche, nous accédons à une pièce aménagée en bar.



BAR : 25.03m²

L'accès au bar s'effectue par une porte un tiers/deux tiers en bois, de facture ancienne, enduite d'une peinture de couleur grise, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

L'accès à ce bar par l'extérieur s'effectue par une double porte en P.V.C de couleur blanche, double vitrage, de facture récente en bon état.

Le sol est recouvert d'un carrelage d'aspect terre cuite, de facture semi-récente en état d'usage moyen, dégradé, comportant des éclats sur plusieurs carreaux.

Les murs sont composés de pierres apparentes jointées et d'un mur enduit d'une peinture de couleur grise en état d'usage moyen.

Le mur face en entrant comporte également une dépose de cheminée.

Le plafond est composé de poutres et d'entre-poutres en bois enduites d'un verni foncé de facture ancienne en bon état.

La pièce est aérée et éclairée par deux fenêtres en bois de facture ancienne, enduites d'une peinture de couleur blanche en mauvais état simple vitrage, équipées d'un barreaudage à l'extérieur et par la porte fenêtre précédemment décrite.

La pièce est équipée d'une unité de climatisation de marque MITSUBISHI ELECTRIC.







Nous accédons à l'étage.



PREMIER ÉTAGE

L'accès à l'escalier s'effectue par une porte vitrée enduite d'une peinture de couleur blanche, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

L'accès à l'étage s'effectue par un escalier maçonné.

ESCALIER :

Les marches de l'escalier sont recouvertes d'un carrelage d'aspect terre cuite.

Les contremarches sont enduites d'une peinture de couleur blanche en état d'usage moyen.

Les murs en périphérie de l'escalier sont enduits d'une peinture de couleur blanche de facture semi-récente en état d'usage moyen.

La sous-face de l'escalier est enduite d'une peinture de couleur blanche de facture semi-récente en bon état.





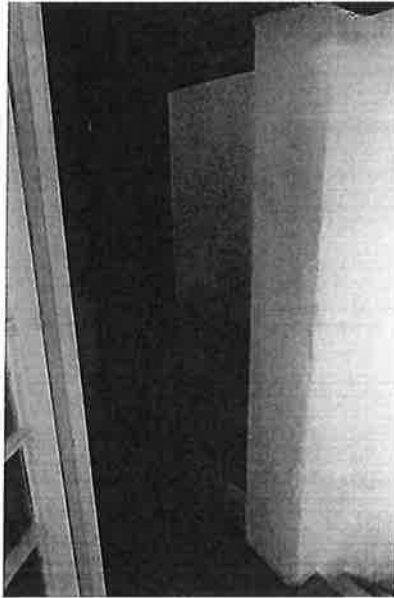


PALIER DU PREMIER ÉTAGE : 1.68m²

Le sol du palier est recouvert d'un carrelage d'aspect terre cuite, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Les murs du palier sont enduits d'une peinture de couleur blanche, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Le plafond est enduit d'une peinture de facture récente en état d'usage moyen.
Une poutre traverse partiellement le plafond de l'étage.





PIECE DU PREMIER ETAGE : 33.02m²

L'accès s'effectue par une porte vitrée enduite d'une peinture de couleur blanche, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Le sol est recouvert d'un carrelage d'aspect terre cuite, de facture récente en bon état.

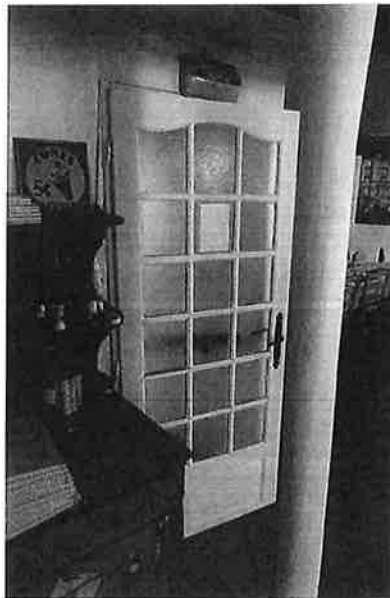
Les murs sont enduits d'une peinture de couleur blanche, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Le plafond est enduit d'une peinture de couleur blanche, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Le plafond est traversé par des poutres en bois de facture ancienne, enduites d'un verni teinte foncée.

La pièce est aérée et éclairée par deux portes-fenêtres en P.V.C de couleur blanche double vitrage, de facture récente en bon état et une double porte-fenêtre en P.V.C de couleur blanche, de facture récente en bon état.

La pièce est équipée de deux radiateurs de chauffage central et d'une unité de climatisation intérieure de marque CEFRE.







Nous accédons, à partir de cette pièce, à une pièce en continuité en partie droite.



PIECE EN CONTINUITÉ EN PARTIE DROITE : 15.17m²

L'accès à cette pièce s'effectue par une baie libre.

Le sol est recouvert d'un carrelage d'aspect terre cuite, de facture récente en bon état.

Les murs sont enduits d'une peinture de couleur blanche, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Le plafond est enduit d'une peinture de facture semi-récente en bon état.

La pièce est aérée et éclairée par deux fenêtres en P.V.C de couleur blanche, de facture récente en bon état.

La pièce est équipée d'un radiateur de chauffage central.





A partir de cette pièce, nous accédons à des sanitaires.



SANITAIRES : 3.52m²

L'accès aux sanitaires s'effectue par une porte pleine en bois de facture ancienne, enduite d'une peinture de couleur crème, en mauvais état.

Les sanitaires sont composés d'un espace lavabo et d'un espace W.C.

ESPACE LAVABO :

Le sol est recouvert d'un carrelage d'aspect terre cuite, de facture récente en état d'usage moyen.

Les murs sont enduits d'une peinture de couleur blanche, de facture récente en bon état.

Le plafond est enduit d'une peinture de couleur blanche, de facture récente en bon état.

Equipement de la pièce :

- Un lavabo sur colonne en céramique de couleur blanche, équipé d'un robinet mélangeur, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Nous accédons en continuité à un espace W.C.

ESPACE WC :

L'accès aux W.C. s'effectue par une porte pleine en bois enduite d'une peinture de couleur crème, de facture ancienne en mauvais état.

Le sol est recouvert d'un carrelage d'aspect terre cuite, de facture récente en état d'usage moyen.

Les murs et le plafond sont enduits d'une peinture de couleur blanche, de facture récente en bon état.

Equipements :

- Un W.C. chasse dorsale à l'anglaise à double débit, en céramique de couleur blanche, avec lunette et abattant.









Nous revenons dans la pièce précédente, et nous accédons à une deuxième pièce en continuité en partie droite.



DEUXIEME PIECE EN CONTINUITÉ EN PARTIE DROITE : 6.10m²

L'accès à la pièce s'effectue par une porte pleine postformée à l'état brut, de facture récente en état d'usage moyen.

Le sol est recouvert d'un carrelage d'aspect terre cuite, de facture récente en bon état.

Les murs sont recouverts d'un papier peint de facture semi-récente en mauvais état.
Les murs sont également partiellement recouverts d'une faïence de couleur bleue et d'une faïence de couleur blanche, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Le plafond est enduit d'une peinture de facture semi-récente en état d'usage moyen.

La pièce est aérée et éclairée par une fenêtre en bois, de facture ancienne simple vitrage, enduite d'une peinture de couleur crème, de facture ancienne en mauvais état.

La pièce est équipée d'un radiateur de chauffage central.

Un espace douche et sanitaire est aménagé dans cette pièce. Celui-ci est partiellement accessible et ne pourra faire l'objet d'une description.







Nous retournons à la première pièce et nous accédons à la pièce située à gauche.



PIECE EN CONTINUITÉ EN PARTIE GAUCHE : 23.70m²

L'accès s'effectue par une baie libre.

Le sol est recouvert d'un carrelage d'aspect terre cuite, de facture récente en bon état.

Les murs sont enduits d'une peinture de couleur blanche, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

Le plafond est composé de poutres et d'entre-poutres, de facture ancienne, enduites d'un verni teinte foncée.

La pièce est aérée et éclairée par une porte-fenêtre et une fenêtre en bois brut, double vitrage, de facture récente en état d'usage moyen.

La pièce est équipée d'une unité de climatisation intérieure de marque AIRTON.

La pièce est équipée d'un radiateur de chauffage central.

La pièce est agrémentée d'une cheminée, foyer en brique, poutre partielle en bois, et hotte enduite d'une peinture de couleur blanche, de facture récente et semi-récente en bon état.









Nous poursuivons et nous accédons au 2^{ème} étage.



DEUXIEME ÉTAGE

L'accès à l'escalier s'effectue par une porte en bois de facture ancienne en mauvais état.

ESCALIER :

L'accès au 2^{ème} étage s'effectue par un escalier partiellement maçonné.

Les marches de l'escalier sont recouvertes d'un carrelage d'aspect terre cuite, de facture semi-récente en état d'usage moyen, avec nez de marches en bois de facture ancienne, en état d'usage moyen.

Les contremarches sont enduites d'une peinture de couleur blanche, de facture semi-récente en état d'usage moyen.

La périphérie de l'escalier est recouverte d'un crépi grossier enduit d'une peinture de couleur blanche, de facture récente en état d'usage moyen.

